

# ACTIONS CITOYENNES : le pouvoir de **votre** engagement





# Justice & Paix



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
<b>CHAPITRE 1. LA BELGIQUE, TERREAU FERTILE DE LA CONTESTATION SOCIALE ?</b>	7
<b>CHAPITRE 2. L'ENGAGEMENT CITOYEN : RAISONS, OBJECTIFS ET FORMES D'ACTION</b>	19
<b>CHAPITRE 3. LE PLAIDOYER, UNE FORME DE MOBILISATION ?</b>	36
CONCLUSION	47
ANNEXE - Liste non exhaustive d'initiatives citoyennes	48
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51

# INTRODUCTION



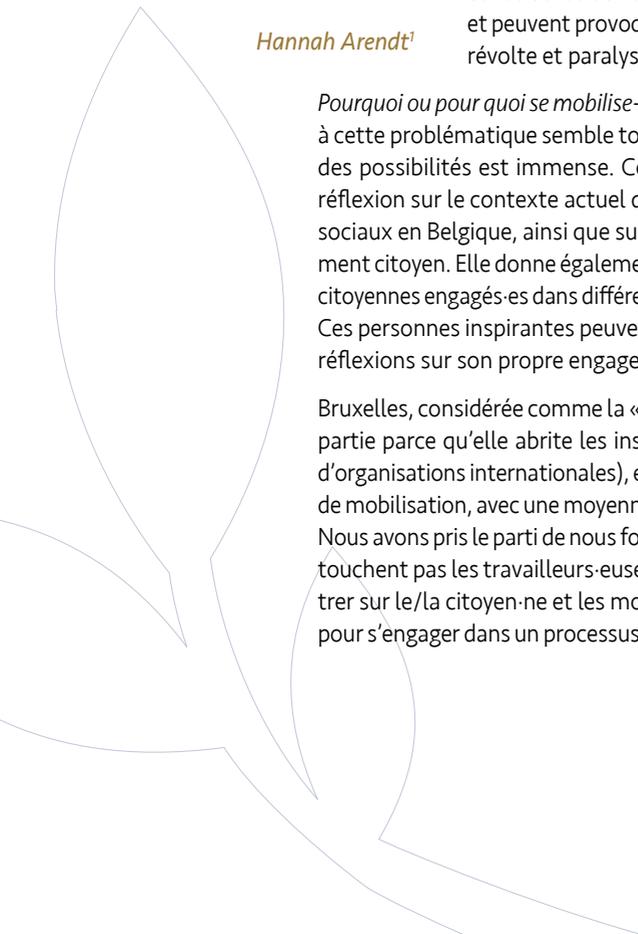
***La puissance jaillit  
parmi les hommes  
lorsqu'ils agissent  
ensemble, et retombe  
dès qu'ils se dispersent.***

*Hannah Arendt<sup>1</sup>*

Le monde dans lequel nous vivons suscite beaucoup d'interrogations et même d'indignation. Pourtant, lorsque l'envie nous prend d'agir pour changer les choses, il n'est pas rare que cela génère un sentiment d'impuissance, un certain fatalisme. Les multiples crises actuelles (sociale, environnementale, etc.) conduisent à de nombreuses incertitudes pour l'avenir et peuvent provoquer des réactions partagées, entre révolte et paralysie.

*Pourquoi ou pour quoi se mobilise-t-on ?* Prétendre pouvoir répondre à cette problématique semble totalement utopique tant le champ des possibilités est immense. Cette étude propose des pistes de réflexion sur le contexte actuel des mobilisations et mouvements sociaux en Belgique, ainsi que sur les moyens d'action et l'engagement citoyen. Elle donne également la parole à quelques citoyens et citoyennes engagés-es dans différentes luttes et de manière distincte. Ces personnes inspirantes peuvent aider tout individu à mener des réflexions sur son propre engagement, sa propre mobilisation.

Bruxelles, considérée comme la « capitale des manifestations » (en partie parce qu'elle abrite les institutions européennes et le siège d'organisations internationales), est un terreau fertile pour tout type de mobilisation, avec une moyenne de trois manifestations par jour<sup>2</sup>. Nous avons pris le parti de nous focaliser sur des mobilisations qui ne touchent pas les travailleurs-euses eux-mêmes<sup>3</sup> pour nous concentrer sur le/la citoyen-ne et les moyens d'action mis à sa disposition pour s'engager dans un processus d'action individuelle ou collective.



Chaque époque et chaque société connaissent leur lot de mobilisations. En 2020, nous avons pu assister à un foisonnement d'actions... Est-ce une nouvelle tendance ? Que signifie aujourd'hui le verbe « s'engager » ? Quelles sont les raisons qui poussent les gens à se mobiliser dans des actions collectives ? Quelles sont les caractéristiques des mobilisations et de l'engagement en 2020 ? Cette étude permet de mieux comprendre l'engagement à l'échelle citoyenne ainsi que les enjeux de la convergence des différentes luttes présentes dans notre société.

La première partie de cette étude propose un état des lieux du contexte politique et social belge actuel dans lequel les mouvements sociaux prennent place. Elle met en évidence certaines caractéristiques spécifiques liées à l'environnement institutionnel de la Belgique afin de mieux comprendre les actions dont nous pouvons être témoins quotidiennement.

À travers des exemples d'actions citoyennes, le deuxième chapitre livre des pistes de réflexion et d'action sur la notion d'engagement, sur les formes et les moyens d'action ainsi que sur les raisons qui poussent les citoyens et les citoyennes à œuvrer pour une transformation sociale.

La troisième partie s'attarde davantage sur un moyen d'action peu connu du grand public mais accessible à toutes et tous : le plaidoyer citoyen. Celui-ci est intrinsèquement lié à toutes les autres formes de mobilisation et permet de faire entendre et diffuser un message-cible.

...

- 
- 1 Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1994, p. 225.
  - 2 Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-La-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2020, (Science politique, n°24), p.6.
  - 3 La politique de mobilisation propre à ces corps intermédiaires et syndicaux pourrait être consacrée à une étude en tant que telle, tant la complexité sociopolitique et historique de ces mouvements mérite une analyse approfondie.

Il n'existe pas une unique manière de s'engager ou d'accéder à un modèle de société auquel on aspire. L'objectif de cette étude est d'éveiller les consciences afin de générer l'inspiration et susciter l'envie chez chaque personne qui désire s'engager à son niveau. De nombreux outils, méthodes et conseils seront proposés tout au long de cet ouvrage, y compris dans les annexes. Celles-ci regrouperont également des ressources et alternatives concrètes pour avancer plus loin encore dans la réflexion et l'engagement.

**Bonne lecture !**



Cette étude sera rythmée par les témoignages d'acteurs et actrices qui ont été amenés-es à s'investir dans des luttes sociales contemporaines. Ils et elles nous livrent leur vécu, leurs expériences et leurs conseils qui viennent appuyer les réflexions présentes dans l'étude.

Merci à Ruth Paluku-Atoka, Safia Kessas, Yves Makwambala et Nicolas Van Nuffel d'avoir accepté de nous partager leurs engagements pluriels<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Retrouvez les capsules vidéo de leurs témoignages sur [www.justicepaix.be/actionscitoyennes](http://www.justicepaix.be/actionscitoyennes)

# CHAPITRE 1

## La Belgique, terreau fertile de la contestation sociale?

Dimanche 02 décembre 2018, 100.000 personnes<sup>5</sup> ont parcouru les rues de Bruxelles. Jeunes, grands-parents, ONG, collectifs, cyclistes et ours polaires se sont unis sous les slogans *There is no planet B* ou encore *Si c'est fondu, c'est foutu*. Cette manifestation nationale « Claim the climate », lancée par la Coalition Climat<sup>6</sup>, a constitué la plus grande marche pour le climat de Belgique.

Bien que, comme évoqué dans l'introduction, la manifestation soit un moyen d'action fort apprécié en Belgique, il existe un large répertoire d'actions<sup>7</sup> dans lequel les citoyens et les citoyennes peuvent puiser des idées pour se mobiliser et faire entendre leurs revendications. Mais chacune des actions citoyennes survient dans un cadre et un contexte spécifiques.



© Markus Spiske Unsplash

<sup>5</sup> Selon les organisateurs. La police a, quant à elle, recensé 65.000 personnes.

<sup>6</sup> Coalition climat est une ASBL qui réunit plus de 70 organisations de la société civile belge (ONG environnementales, de coopération au développement, syndicats, conseils de la jeunesse, mouvements citoyens) autour de la justice climatique.

<sup>7</sup> Le deuxième chapitre est dédié aux moyens d'action. Il fournit des exemples pour élargir et inspirer de nouvelles actions afin de varier des formes les plus populaires.

## Un mouvement ? Des mouvements ?

Les revendications sociales étant inhérentes à chaque société, de nombreuses théories sociologiques et politiques existent sur les notions d'*actions collectives* et de *mouvements sociaux*. Par exemple, Melucci et Touraine sont attachés à l'analyse des « nouveaux mouvements sociaux », Tilly a théorisé la notion de « répertoire d'action collective » ou encore Goffman a introduit la notion de *frame analysis*, c'est-à-dire l'analyse des cadres d'expression ou de perception de l'action collective<sup>8</sup>. Chaque chercheur-euse apporte un regard différent ou un élément nouveau au concept de mouvement social. Ils/elles complètent ou infirment les théories précédentes. Plusieurs définitions sont donc possibles, en fonction de l'accent mis sur l'aspect historique, sociologique ou encore politique.

Mario Diani, dans son article *The concept of social movement*<sup>9</sup>, a fait l'exercice de rassembler et synthétiser les différents travaux autour du concept de « mouvement social ». La définition de synthèse qui en ressort est la suivante :

**« Un mouvement social est un réseau d'interactions informelles (1) entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations (2) engagés dans un conflit politique ou culturel (3) sur base d'une identité collective partagée (4) »<sup>10</sup>.**

Dans cette définition, plusieurs éléments sont intéressants à relever :

### 1. Un réseau d'interactions informelles

Le relationnel, ou la dimension sociale, constitue un aspect important des mouvements sociaux. Les communautés ainsi créées visent, par leurs actions, à recréer du lien social afin de dépasser les valeurs individualistes de notre société. Ces réseaux permettent à leurs membres de partager une certaine vision du monde commune. Ils favorisent la circulation de ressources essentielles à l'action (information, expertise, ressources matérielles, etc.) préalables à la mobilisation. Cette définition souligne le lien informel qui unit les acteurs-trices, qui n'appartiennent donc pas à une organisation reconnue. Le réseau se constitue progressivement et est marqué par une certaine hétérogénéité.

### 2. Une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations

Dans notre imaginaire, l'action collective est souvent associée au mouvement social. C'est en effet une dimension essentielle de celui-ci. Cependant, cette dimension ne va pas toujours de soi. La construction de la dimension collective correspond à un véritable enjeu et peut parfois échouer si la portée du message n'est pas assez générale<sup>11</sup>. Celui-ci doit, en effet, pouvoir

<sup>8</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur certaines de leurs théories dans la suite de cette étude.

<sup>9</sup> Diani M., « The concept of social movement », in *The Sociological Review*, vol. 40, n°1, février 1992.

<sup>10</sup> *Id.* p.13.

<sup>11</sup> Mathieu L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, (La Discorde, n°20), p.17.

dépasser les cas singuliers ainsi que les attentes individuelles afin d'avoir davantage d'impact. Dès lors, il est important de désingulariser les causes et de favoriser une convergence des luttes, c'est-à-dire rassembler des luttes différentes mais proches dans des actions communes. La définition fait également référence à la grande diversité des acteurs-trices au sein des mouvements sociaux. Chaque personne peut donc y trouver sa place.

### 3. Un conflit politique ou culturel

Les acteurs-trices du mouvement social s'engagent pour un changement social. La dimension conflictuelle se traduit également par une relation d'opposition ou de confrontation avec un adversaire identifié (un pays, le gouvernement, un phénomène structurel, un-e patron-ne, etc.).

Il est important de préciser également qu'un mouvement social constitue une action collective inscrite dans le temps. Bien que certains mouvements soient spontanés, pour arriver à un changement profond et durable, il est nécessaire d'inscrire son action dans un processus et une stratégie sur le long terme. Il existe ainsi une grande diversité dans les causes qui animent les mouvements sociaux sur la durée.

### 4. Une identité collective partagée

La notion d'identité est fondamentale. Le groupe doit se reconnaître à travers des affinités communes. Si une personne ne peut s'identifier dans les revendications collectives, elle aura plus de mal à se joindre à l'action, bien qu'elle soutienne la cause. L'émotion entre en jeu. Il faut pouvoir susciter l'engagement par les sentiments, mais l'enjeu sera de transformer son sentiment en véritable force mobilisatrice. Le sociologue Alain Touraine<sup>12</sup> considère cette notion d'identité comme un des trois principes fondamentaux (les deux autres étant l'opposition et la totalité<sup>13</sup>).

Les mouvements sociaux présentent un certain nombre de caractéristiques communes, mais chacun d'entre eux possède également des spécificités qui se construisent notamment grâce au contexte duquel il émerge. En effet, la première notion essentielle à prendre en compte dans l'analyse des mouvements sociaux est le contexte d'émergence de ceux-ci : *Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Pour ou contre quoi ?* La réponse à ces questions indiquera des éléments de contexte uniquement applicables au cas d'étude.

Le mouvement social possède donc une dimension interactive. Celui-ci ne doit pas être pris de manière isolée, mais doit constamment être rattaché à son contexte politique, social ou économique avec lequel il entretient des relations étroites.

<sup>12</sup> Alain Touraine est un sociologue français du XX<sup>e</sup> siècle. Ses travaux portent sur l'action sociale et les mouvements sociaux.

<sup>13</sup> Le principe d'opposition réside dans les intérêts divergents entre les différent-es acteurs-trices. Le principe de totalité fait référence à l'objet des revendications qui ne repose pas sur des volontés particulières. Le mouvement social doit être porteur d'un projet social.



À titre d'exemple, les revendications des jeunes pour le climat des années 2019-2020 diffèrent des manifestations étudiantes pour la défense de leurs droits qui se sont déroulées dans les années 1990. En effet, en 1994-1995, les étudiants-es du supérieur se sont fortement mobilisés-es contre certaines réformes (augmentation du coût du minerval, décret de Bologne). Elles surviennent dans un contexte particulier, juste après la communautarisation de l'enseignement en 1988 et un déficit budgétaire de la communauté française. À l'inverse, le décret « paysage » (décret Marcourt entré en vigueur pendant l'année académique 2014-2015) n'a pas suscité un important mouvement alors que des enjeux structurels liés à l'enseignement supérieur étaient également sur la table<sup>14</sup>.

Aujourd'hui, les étudiants-es portent leurs revendications sur d'autres priorités. Lancées par les élèves du secondaire en janvier 2019 (*Youth for Climate*), rapidement suivis par les étudiants-es du supérieur (*Students for Climate*), les grèves scolaires pour le climat ont pour objectifs de faire prendre des mesures pour la protection du climat et de respecter les Accords de Paris<sup>15</sup>.



© Michael Bulßmann - Pixabay

- <sup>14</sup> Fecteau F. et Maes R., « Le mouvement étudiant francophone : déclin ou évolution ? », in Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-La-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2020, (Science politique, n°24), pp. 239 - 241.
- <sup>15</sup> Lors de la conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015, 195 pays ont adopté le tout premier accord universel sur le climat juridiquement contraignant. L'objectif est d'atténuer le changement climatique en réduisant les émissions polluantes.

## Le cadre belge : un cadre propice à la contestation ?

La Belgique est profondément marquée par son système politique. Cela se ressent également dans les stratégies et actions de ses mouvements sociaux. Il existe une grande diversité dans les mobilisations. Celles-ci ont une place significative et exercent une influence importante, non seulement sur la délimitation des politiques publiques mais également sur la structure même des systèmes social, politique et institutionnel du pays<sup>16</sup>.

Historiquement, la société belge se divise en trois clivages principaux qui régissent l'organisation de la vie sociale et politique : économique, linguistique et philosophique. De là, découle le système de « pilier » qui est apparu au XIX<sup>e</sup> siècle et qui a influencé à la fois la composition de la société civile mais également les modes d'expression de ses luttes.

La pilarisation fait référence à un système dans lequel l'organisation politique et sociale s'articule autour d'une opposition religieuse et d'une opposition politique. La Belgique comporte trois piliers à caractère idéologique : le catholique, le libéral et le socialiste. Toute l'organisation de la société civile (coopératives, mutuelles de santé, mouvements de jeunesse, etc.) se construit autour de ces trois piliers, même si, depuis les années 1960, on assiste progressivement à un mouvement de « dépillarisation » qui favorise l'émergence d'associations et de mouvements en dehors de ces structures principales.

Les syndicats, créés dans ce contexte de pilarisation, ont un poids fort dans les mouvements sociaux. Ces derniers sont importants à mentionner dans le paysage belge, mais nous ne nous y attardons pas puisque, dans cette étude, nous privilégions les approches soutenues par des associations et mouvements citoyens plutôt que par les mouvements syndicaux.

Les mouvements sociaux et la vie associative jouent un rôle central dans le système politique belge. Le système fédéral leur donne un accès privilégié à l'État, sur différents niveaux (fédéral, régional ou communautaire). Ce cadre permet à certaines organisations institutionnelles de bénéficier de certains avantages financiers, publics ou privés<sup>17</sup>, pour poursuivre leurs objectifs. Dans une certaine mesure, cette relation institutionnelle et financière peut peser sur les mobilisations. Les acteurs sociaux-culturels veillent à ne pas se priver de précieux financements et demeurent souvent soucieux de ne pas mettre en difficulté leurs relais, quitte à ce que cela les conduise à accepter des compromis qui ne leur donnent pas entière satisfaction<sup>18</sup>. Pour certaines organisations, la recherche de subsides structurels devient un enjeu capital pour le bon fonctionnement de leurs projets tandis que les collectifs non institutionnalisés ont parfois du mal à survivre ou à se faire une place aux côtés de ces structures bien établies.

<sup>16</sup> Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *op. cit.*, p.25.

<sup>17</sup> Par exemple : la déduction fiscale partielle pour des dons, des subsides structurels, des subventions de la Communauté française dans le domaine de l'éducation permanente, des subsides à l'emploi de type ACS ou APE, etc.

<sup>18</sup> Certaines associations privilégient leur autonomie tandis que d'autres ne voient pas cela comme un frein à leurs missions.

Dans une telle configuration de la société belge, le rôle de ces organisations est très institutionnalisé, à l'instar des manifestations. Le recours à celles-ci est largement admis, voire routinisé et laisse donc peu de place à l'innovation<sup>19</sup>. Or, la manifestation est un moyen de lutte incontournable. Adopté comme un quasi-réflexe par les organisations contestatrices, ce mode d'action est souvent placé en tête de classement des actions collectives et permet d'assurer un relais et une visibilité médiatique non négligeables.

En Belgique, c'est à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle que nous entrons progressivement dans une « gestion négociée de l'espace public »<sup>20</sup>. Nous assistons à une pratique institutionnalisée de la manifestation : les organisateurs sont constamment en dialogue avec les forces de l'ordre tant avant que pendant et après la manifestation pour garantir le bon déroulement de celle-ci. Cela donne lieu à des manifestations où la norme se veut pacifiste.

## Manifestations...mais pas que!

Charles Tilly<sup>21</sup> a mis en évidence que chaque mouvement social fait face à une palette préexistante de formes protestataires, c'est ce qu'il appelle le répertoire d'actions collectives<sup>22</sup>. Ces formes sont plus ou moins codifiées et dépendent du groupe mobilisé. Tout comme les mouvements sociaux, le répertoire d'actions est intrinsèquement lié à son contexte.

Boycott, lobbying, sit-in, blocages, grèves... L'important, c'est d'être innovant et d'user de l'humour, comme le dit Sradja Popovic dans son livre *Comment faire tomber un dictateur* : « Mais si l'humour est un outil aussi populaire [...], c'est pour une excellente raison: il est efficace. D'abord, il brise la peur et fait renaître la confiance. Ensuite, il ajoute le facteur « cool et sympa » si précieux pour attirer de nouveaux membres. Enfin, l'humour peut pousser votre opposant à des réactions maladroites.<sup>23</sup>»



©Geoff Henson Flickr

<sup>19</sup> Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *op. cit.*, p.181.

<sup>20</sup> Willaert Q., « La manifestation comme outil de contestation. Histoire et particularités de son usage en Belgique », in Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-La-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2020, (Science politique, n°24), pp.181-198.

<sup>21</sup> Charles Tilly est un sociologue américain du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>22</sup> Le chapitre suivant est dédié aux moyens d'action. Il fournit des exemples pour élargir et inspirer de nouvelles actions afin de varier des formes les plus populaires.

<sup>23</sup> Popovic S., *Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit, et sans armes*, traduit de l'anglais par Françoise Bouillot, Paris, Payot & Rivages, 2017, (Petite Bibliothèque Payot), pp. 143-144.

## « L'union fait la force »

Notre devise nationale fait écho à la configuration de la société civile belge. En effet, il existe de nombreux acteurs·trices actifs·ves dans la lutte pour le changement en Belgique: coupoles, organisations institutionnelles, collectifs de citoyennes et citoyens... Mais il est parfois difficile de jongler entre ces différents protagonistes<sup>24</sup>. Chacun·e a ses propres stratégies et ses

moyens d'action de prédilection. Cependant, pour accroître leur capacité d'influence, de nombreux mouvements s'unissent et s'organisent en réseaux<sup>25</sup>. Par exemple, les coupoles et fédérations de la Coopération au développement<sup>26</sup> centralisent certaines stratégies de mobilisation liées à la solidarité internationale.

### Convergence des luttes

« L'union fait la force » fait également référence à la convergence des luttes, le rassemblement de luttes différentes mais proches dans des actions communes. Il existe une multitude de revendications présentes dans notre société. L'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle est d'écouter ces revendications et de les mettre en dialogue afin de trouver des points de convergence. C'est par l'action collective et la convergence des luttes que nous arriverons à un changement en profondeur des sociétés.

Il ne s'agit donc pas de hiérarchiser les luttes présentes dans notre société, mais bien de mettre en avant les mécanismes imbriqués entre eux. Il est en effet impossible de prioriser objectivement certaines luttes par rapport à d'autres car elles dépendent de notre point de vue. Il faut donc faire attention à ne pas reproduire des rapports de domination, même inconsciemment, et ne pas contribuer à rendre invisibles d'autres luttes que la nôtre.

La convergence des luttes permet de croiser les causes afin qu'elles puissent se renforcer mutuellement. C'est un choix politique d'ouverture et de dialogue afin de se positionner en alliés·es et d'être solidaires d'autres causes<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> Une cartographie reprenant l'ensemble de ceux-ci n'a pas encore été établie à ce jour, tant il existe un grand nombre de mouvements différents.

<sup>25</sup> Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *op. cit.*, p.28.

<sup>26</sup> Les fédérations : Acodev, NGO-federatie et Fiabel. Les coupoles : CNCD 11-11-11 (francophone) ou 11.11.11 (néerlandophone).

<sup>27</sup> À ce sujet, voir la vidéo du média Tout va bien : <https://www.youtube.com/watch?v=tzA9B9enFdU>



Ruth Paluku-Atoka<sup>32</sup> travaille à la Rainbow House (association LGBTQI+ bruxelloise). Elle s'investit et s'engage sur différentes thématiques : des luttes féministes aux luttes antiracistes et LGBTQI+ en passant par les luttes écologiques et climatiques.

### Un engagement multiple

*Je dirais que mon engagement est pluriel. Je m'investis sur plusieurs questions, autant de manière **professionnelle** que de manières **militante, activiste et autonome**.*

*Mon engagement s'est construit progressivement. Suite à différentes rencontres et investissements, il s'est développé à partir de ma propre expérience. J'avais peut-être une forme de prédisposition dans le sens où dans ma famille, on aime beaucoup débattre et parler des problèmes de société. De manière générale, je crois qu'en tant que femme noire, il n'y a jamais eu un moment où je me suis dit que le monde tournait rond et que tout allait bien. Cette conscience, que j'ai depuis toujours, me donne la possibilité et l'envie de me mettre en action, de créer quelque chose de mieux autant pour moi-même que pour ma communauté. L'engagement, comme chacun-e d'entre nous, évolue. On part de questionnements, on définit nos limites et celles-ci peuvent changer. Il faut aussi se laisser le temps de faire des erreurs.*



*« Il est important de savoir ce qui vous fait vibrer. »*

*La première chose, selon moi, est de savoir **pourquoi** on mène une action. Pour moi, cela a beaucoup évolué au fil du temps. Avant, lorsque j'étais dans la défense des droits des étudiants-es, j'étais plus dans une idée démocratique de faire respecter nos droits. À présent, je suis plus dans une dynamique de survie où je peux moi-même exiger ce qui n'est pas déjà reçu. Les actions que je vais mettre en place vont dépendre du contexte et de la thématique sur laquelle je m'engage. Dans les luttes LGBTQI+ ou antiracistes, les tactiques et cultures d'engagement sont très différentes. Par exemple, dans la thématique LGBTQI+, l'activisme va passer par le fait de créer des communautés, des espaces pour que les personnes puissent se rencontrer.*

<sup>32</sup> Ce témoignage a été recueilli le 11 juin 2020.

Sur les questions climatiques, j'ai récemment vu un réel changement. Je me suis un peu lancée par hasard en introduisant des questions raciales au sein de la problématique. Suite à cela, une communauté s'est créée autour de moi et me demandait d'organiser des ateliers et des rencontres pour approfondir les liens entre ces deux thématiques. J'ai donc vraiment pu constater un changement concret dans le sens où ce que je voulais entreprendre a créé de l'adhésion et une communauté de personnes sur laquelle je peux m'appuyer. C'est un travail de terrain que j'apprécie beaucoup.

### Intersectionnalité et convergence des luttes

L'intersectionnalité s'est pour moi développée lorsque, étant investie dans les milieux féministes majoritairement blancs, je me sentais de moins en moins concernée. Je me disais que je faisais quelque chose, mais pas vraiment pour moi. J'avais l'impression de me mettre au service de plein d'autres personnes et d'une cause qui ne me correspondait pas vraiment. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à me poser des questions. L'intersectionnalité est pour moi le fait de pouvoir me dire que je pouvais partir de mon vécu pour penser et définir moi-même mon engagement. C'est donc avant tout une manière de définir mon engagement en tant que femme noire. Après, cela reste un outil d'analyse intéressant dans tout ce que je fais. Ce sont parfois des positions d'inconfort de prendre uniquement son côté « femme » ou son côté « noire » alors que les deux coexistent et forment une entité.

### Un conseil pour se lancer ?

Il est important de savoir ce qui vous fait vibrer. Ça donne peut-être une valeur très individualiste à l'engagement, mais s'engager pour quelque chose dans lequel on ne croit pas et qui ne nous plaît pas, cela ne sert pas à grand-chose. Je crois qu'il y a tellement d'inégalités qu'il y a de quoi faire donc chacun-e peut trouver quelque chose qui l'intéresse. Commencer avec quelqu'un peut parfois nous motiver. Il y a aussi beaucoup de ressources sur les réseaux sociaux ou ailleurs. Les ressources peuvent être diverses : un livre, des vidéos, une **association locale**, etc. Le mieux, c'est de regarder ce qui se passe localement, autour de vous. On peut aussi créer un petit groupe entre amis-es ou voisins-nes pour discuter d'une problématique ou pour résoudre un problème dans sa commune. Je crois que c'est aussi comme ça que sont nées des initiatives comme les GASAP, les paniers bios ou les monnaies locales. Ça a souvent l'air très élaboré, mais en général cela part de pas grand-chose.

## L'intersectionnalité<sup>28</sup>

Le concept de convergence des luttes nous amène également à parler de l'intersectionnalité. Kimberlé Crenshaw introduit ce concept en 1989 pour désigner à la fois le racisme et le sexisme subit par les femmes afro-américaines. Aujourd'hui, ce concept désigne plus largement la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de discrimination dans une société.

Trente ans plus tard, Kimberlé Crenshaw présente l'intersectionnalité comme « une lentille, un prisme, pour voir la façon dont les diverses formes d'inégalité opèrent souvent ensemble et s'exacerbent mutuellement. Nous avons tendance à parler de l'inégalité raciale comme distincte de l'inégalité fondée sur le sexe, la classe, la sexualité ou le statut d'immigrant. Ce qui manque souvent, c'est la façon dont certaines personnes sont sujettes à tout cela, et l'expérience n'est pas seulement la somme de ces parties »<sup>29</sup>. L'intersectionnalité conteste la hiérarchisation des oppressions et donc des luttes.

© Javier Robles Pixabay



© CJP – Women's march, 8 mars 2020 à Bruxelles

<sup>28</sup> Lire à ce sujet l'analyse de Justice et Paix, *Classe, race et genre : l'intersectionnalité dans le féminisme*, 2020.

<sup>29</sup> Lire son interview dans : <https://time.com/5786710/kimberle-crenshaw-intersectionality/>

## Les mobilisations « à la belge » : consensuelles ?

Les dynamiques des mobilisations sociales en Belgique sont régies par la culture du consensus. Le compromis *à la belge* est également valable pour les mouvements sociaux. Autant, les clivages marquent une « division », autant les responsables politiques belges sont aptes à faire des compromis pour gérer de la manière la plus pacifique possible les différents groupes de la société aux visions et intérêts contraires. Cette culture ne témoigne pas d'un manque de volonté des protagonistes en action, mais davantage du système belge en lui-même, lié à la démocratie représentative. Les clivages évoqués ci-dessus, autant que les nombreux partis qui composent le paysage politique belge, amènent de facto à cette culture du dialogue et de la conciliation.

Bien qu'il existe une diversité des modes d'action, le répertoire d'actions privilégié en Belgique est celui qui peut engager une négociation. La manifestation est plutôt une forme démonstrative, elle permet de rassembler, développer et souder le collectif, mais de manière très codifiée<sup>30</sup>. Pour que les revendications portées puissent aboutir à un changement plus en profondeur, il est essentiel de pouvoir entrer en dialogue et de négocier avec les pouvoirs publics. Ce mode de fonctionnement sera détaillé dans le troisième chapitre consacré au plaidoyer.

Certains·es chercheurs·euses évoquent la question du compromis comme étant intrinsèque aux mouvements sociaux, au détriment peut être d'une certaine radicalité: « les mouvements sociaux, tout en essayant de réaliser leurs revendications, visent moins la pureté idéologique que la paix sociale et la construction d'un compromis durable »<sup>31</sup>.

La structure complexe de l'organisation politique belge peut faire peur à beaucoup d'entre nous, mais elle offre justement aux citoyens et aux citoyennes de nombreuses entrées. Les niveaux local, régional, communautaire ou fédéral offrent plus d'opportunités pour entrer en contact avec les responsables politiques. Pour atteindre son objectif, l'important est de bien identifier à qui s'adresser, identifier les personnes qui détiennent le pouvoir. Il faut donc dépasser la vision d'un monde politique unifié pour décomposer les organes et les articulations qui composent ces rapports de pouvoir.

Bien d'autres modes d'action que la manifestation sont employés dans le cadre des mobilisations collectives : pétitions, boycott, sit-in, interpellation des représentants politiques... Parmi ceux-ci, le lobbying représente une part non négligeable de l'activité des mouvements sociaux.

<sup>30</sup> Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *op. cit.*, p.30.

<sup>31</sup> *Id.*, p. 32.



© Ella\_87 Pixabay

## Des mouvements pacifistes : volonté ou réalité ?

Comparés à nos voisins·ines de France, par exemple, les mouvements sociaux en Belgique sont souvent considérés comme « pacifistes ». Comment cela s'explique-t-il ? Par le compromis à la belge. Grâce à ce subterfuge, les politiques ont souvent réussi à gérer les avis et intérêts divergents. Le système politique belge assure ainsi la coexistence pacifiste de groupes sociaux très différents.

Ce caractère pacifiste constitue parfois une volonté à part entière d'être bien vu par les médias et de ce fait, par l'opinion publique. Ce qui a pour effet de légitimer l'action, mais qui renforce parfois le côté figé et « mis en scène » de celle-ci.

Cependant, des altercations avec les forces de l'ordre peuvent parfois survenir. Ces affrontements restent marginaux et assez inhabituels, malgré qu'ils soient plus souvent constatés lors de manifestations ou actions qui sortent du cadre préétabli en Belgique.

Nous avons pu le voir récemment avec les actions des Gilets jaunes ou du groupe *Extinction Rebellion* dont les stratégies d'action se révèlent innovantes. Le comportement de certains·es manifestants·es à l'égard des forces de police, et vice-versa, a déjà soulevé de l'indignation. Il arrive que certains comportements soient encore plus violents, tels que ceux des dockers anversois. Ces réactions exceptionnelles ne représentent bien entendu pas le comportement de la majorité des manifestants·es belges.

Nous l'avons compris, le terreau belge est historiquement fertile en mobilisations. Le contexte socio-politique laisse une place non négligeable à l'expression des mouvements sociaux. Celle-ci pourrait tendre parfois à s'inscrire dans une continuité confortable. Les nouvelles contestations et mobilisations surprennent par leur créativité. Cette dernière prend souvent forme en adéquation avec la cause et l'objectif qui motivent ces personnes à se faire entendre.

# CHAPITRE 2

## L'engagement citoyen : raisons, objectifs et formes d'action

**« Les solutions créatives aux problèmes d'une société doivent venir de l'intérieur [...] Quand il s'agit de changer le monde, les gens ordinaires [...] obtiennent de bien meilleurs résultats<sup>33</sup>. »**

Ce qu'il faut retenir du livre *Comment faire tomber un dictateur* et des conseils suggérés par Srdja Popovic, c'est que chaque individu peut faire la différence et que si ce n'est pas vous qui faites des actions pour le changement que vous voulez voir advenir dans la société, personne d'autre ne le fera. Il n'y a ni une unique manière de faire ni de solution miracle. Ce chapitre cherche à souligner l'importance de l'engagement, inspirer et donner envie aux personnes qui le cherchent à initier ou poursuivre leurs actions.



## Indignez-vous... Engagez-vous...

... sont les titres des deux livres de Stéphane Hessel. Ceux-ci indiquent clairement tout l'enjeu du passage à l'action. L'appel à s'engager se perçoit partout autour de nous. Les citoyennes et les citoyens font aujourd'hui face à une multitude d'engagements possibles<sup>34</sup>. Si l'on en croit l'opinion publique, ces nombreux appels à la mobilisation seraient le fruit d'une société de plus en plus individualiste, d'un repli de l'individu sur sa sphère privée ou encore d'un détachement de la sphère publique. Alors que, paradoxalement, « jamais le nombre d'associations n'a été aussi élevé, jamais la participation à des groupements volontaires n'a été aussi forte »<sup>35</sup>. De plus, de nombreuses collectivités locales se

forment dans l'espoir de recréer du lien entre les personnes. Comment expliquer ce décalage entre le « chacun pour soi » et la consternation de certaines personnes face aux intolérances ou grandes crises (humanitaires ou environnementales) du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Aujourd'hui, nous faisons face à de nouvelles modalités d'engagement. Tout comme les mouvements sociaux, l'engagement évolue, se transforme et s'adapte à son contexte sociétal ainsi qu'aux différents enjeux propres à celui-ci. Par exemple, l'engagement au XX<sup>e</sup> siècle se manifestait principalement dans les rapports de classes (opposition ouvrier·ère/patron·ne) ancrés dans les structures syndicales et les tra-



### Le mouvement des sans-papiers

Le mouvement des « sans-papiers », dont la plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés-es<sup>36</sup> fait partie, est un exemple typique de ce nouveau cadre propice à l'engagement et aux actions. C'est dans une logique de réseaux, sans support organisationnel préalable, que s'est initialement constitué le mouvement collectif. Les actions sont spontanées et portées par des réseaux de personnes qui s'engagent en leur nom propre. Les projets réalisés sont très concrets et limités dans le temps, comme par exemple héberger un·e réfugié·e pendant quelques jours, donner des cours de français à l'école Maximilien le week-end...

<sup>34</sup> De nombreuses associations ouvrent leurs portes et font appel à des volontaires. Certaines écoles ou entreprises encouragent également leurs membres à s'investir dans des activités citoyennes.

<sup>35</sup> Ion J., *Engagez-vous ! Une injonction paradoxale*, FUCID, Namur, 2019.

<sup>36</sup> <http://www.bxrefugees.be>

ditions familiales. Tandis qu'aujourd'hui, l'engagement se rattache davantage à l'identité de l'individu et à ce qui fait sens pour lui. Il n'a plus pour ambition le progrès social mais bien la limitation des dégâts potentiels de demain<sup>37</sup>.

Chez les jeunes, la tendance est à l'innovation. Nous constatons une volonté de s'engager hors des structures institutionnelles existantes. Ce que nous avons pu constater avec la « grève des jeunes pour le climat » en 2019 est un phénomène inédit. Poursuivant

la tendance lancée par Greta Thunberg, le mouvement *Youth for Climate* a été initié, en Belgique, par deux jeunes élèves. Dans une vidéo, elles invitent les étudiants-es à faire grève chaque jeudi. Ces manifestations ont rapidement pris de l'ampleur, à tel point que les absences des élèves ont été tolérées dans plusieurs écoles. À Bruxelles, mais aussi dans d'autres villes, les jeunes se multiplient dans les rues, allant de 3.000 pour la première marche le 10 janvier 2019 à 35.000 deux semaines plus tard.

## La mobilisation numérique : l'avenir de la mobilisation ?

Aujourd'hui, il devient difficile, voire impossible, de se passer du numérique, y compris dans les mobilisations citoyennes. Il faut pouvoir s'adapter à la société actuelle. En effet, les réseaux sociaux s'invitent dans l'appel à la mobilisation et permettent de mobiliser un grand nombre de personnes rapidement. Dès lors, ils peuvent être perçus comme un outil de communication sans précédent, comme cela a été le cas pour le Printemps arabe entre 2010 et 2012, par exemple. Grâce à ce pouvoir de mobilisation, chacun et chacune d'entre nous a la possibilité de devenir un-e acteur-trice du changement.

Avec la pratique des réseaux sociaux, le *slacktivisme*<sup>38</sup> est également apparu ainsi

que tout l'enjeu de passer du like à l'action. Cependant, le like ne serait-il pas déjà une forme d'engagement ? Les avis divergent sur la question. Le slacktivisme permet de relayer l'information et d'apporter son soutien à certaines causes. Nicholas Kristof considère que le clic est malgré tout plus utile que l'inaction<sup>39</sup>, mais n'a pas



<sup>37</sup> Verjus M., *La question de l'engagement : d'hier à aujourd'hui. Essai d'une typologie*, étude du CESEP, 2008.

<sup>38</sup> Le *slacktivisme* est une forme de militantisme caractérisée de « passive » sur Internet qui consiste à « cliquer » pour participer à des actions collectives virtuelles sans s'engager plus activement ou concrètement hors de la toile.

<sup>39</sup> Nicholas Kristof est chroniqueur pour le New York Times. Voir sa tribune complète à ce sujet dans le New York Times du 30 avril 2015 : <https://www.nytimes.com/2015/09/03/opinion/nicholas-kristof-payday-for-ice-bucket-challenges-mocked-slacktivists.html>

beaucoup d'effets concrets sur la société. Alors qu'une étude<sup>40</sup> démontre que, sans remplacer les formes d'action hors ligne, le slacktivisme vient compléter l'engagement des internautes. En effet, la majorité des personnes qui prennent part à des actions en ligne le feraient également hors ligne.

La mobilisation numérique constitue donc un moyen complémentaire pour appuyer la mobilisation physique, sans la remplacer

totallement. Elle présente des effets positifs, mais également certains effets négatifs. En effet, la mobilisation numérique permet d'interagir plus facilement avec un grand nombre de personnes dans une large portée. Néanmoins, il est important de signaler la pollution numérique<sup>41</sup> qui en découle et également le renforcement des inégalités en matière d'accès et d'utilisation du numérique (fracture numérique)<sup>42</sup>.



**SAFIA KESSAS**

**Safia Kessas<sup>43</sup> est journaliste et réalisatrice, responsable des questions d'égalité et de diversité à la RTBF. Elle s'engage pour plus de justice sociale, de diversité et de démocratie dans les médias.**

### **Médias et diversité**

*Les médias sont dominés par le profil de l'homme blanc de plus de 45 ans, issu de la classe moyenne supérieure. C'est cette personnalité-là qui occupe la « parole d'expert ». Ce constat m'a poussée à réfléchir et à essayer de trouver des solutions pour permettre à d'autres voix d'être entendues.*

*C'est un travail à long terme. Il n'y a pas de solution miracle et il faut de la pugnacité.*

*D'abord, il faut reconnaître que le problème est au niveau du **système** et pas des individus. On ne peut pas travailler dans un média si on n'a pas le soutien de la hiérarchie, qui a une influence sur la légitimité ou l'audience, et sur la manière dont les personnes perçoivent le sujet.*



*« Au sein d'un média mainstream, on reconnaît enfin que les questions liées à l'égalité sont importantes. »*

*Ensuite, il faut fixer des **objectifs**, c'est-à-dire réfléchir à ce que l'on souhaiterait diffuser à l'antenne et comment, sans oublier qu'inconsciemment, nous faisons des choix qui nous ressemblent, et qu'il est difficile ensuite de changer les comportements. Donc il faut un cadre qui soit « légal » ou plutôt « légaliste » et un travail de pédagogie. Les deux doivent tout le temps être en balance.*

## Les Grenades : podcast féministe et intersectionnel

Les Grenades est un projet féministe et intersectionnel. Même si le projet est encore modeste, il commence à avoir une certaine audience. C'est une grande victoire pour moi. Au sein d'un média mainstream, on reconnaît enfin que les questions liées à l'égalité sont importantes. Si on ne traite pas ces thématiques de manière constante, les médias de masse vont les oublier. Quelles belles victoires d'avoir un lieu d'expression, que ce soit pour des associations ou pour mettre en exergue des questions que personne d'autre n'aborderait, d'être à l'antenne toutes les semaines pour parler de ces problèmes-là et de toucher un large public. Aujourd'hui, avant de composer des panels, mes collègues se questionnent sur l'équilibre homme-femme. Avoir des panels diversifiés change la réalité et aussi la manière dont le public perçoit et s'identifie aux médias.

Le podcast des Grenades autour de la crise sanitaire a été très bien accueilli par le public. Je pense que les gens étaient contents d'avoir une grille de lecture. Tout ce qu'on a découvert autour de ces professions du care et du travail de première ligne, ce sont des questions que nous traitons tout le temps. Nous avons donc envie de les creuser avec des personnalités qui nous inspirent comme Dominique Meda, Geneviève Fraisse ou Christiane Taubira.

### Féminisme et environnement professionnel

Parfois, on sent que cette grille de lecture féministe irrite certains collègues, parce qu'il y a la question de l'objectivité. Personnellement, je n'y crois pas du tout. Nous avons une grille de lecture du monde qui est faite en fonction de

notre socialisation, de nos études, de notre milieu et donc, ce fameux neutre qu'on nous sert dans les médias, c'est souvent un neutre masculin.

Souvent, suite à des réflexions de collègues, je me dis qu'il y a un travail de déconstruction à faire. Lors d'une formation, un collègue m'a dit « je suis journaliste et je travaille sur une émission "d'excellence", et tu comprends, la diversité et l'excellence c'est un peu incompatible ». Il ne faut surtout pas prendre personnellement ces remarques. Il y a une sincérité et on voit tout le travail qu'il y a à faire derrière, le fait qu'il va falloir dialoguer, que ça vient de loin. Je suis souvent confrontée à ce genre de réflexion, heureusement parce qu'au moins je sais sur quoi m'appuyer pour travailler et malheureusement parce qu'on sait qu'il y a un problème de formation et qu'il va falloir y pallier.

Néanmoins, certains moments reboostent la motivation. Ça a été le cas, par exemple, lors du Wikithon, une journée au cours de laquelle plus de 150 personnes, internes ou externes à la RTBF, sont allées sur Wikipédia pour y intégrer des profils de femmes sur cette plateforme qui est quand même très inégalitaire.

### Un conseil pour se lancer ?

Pour toutes les personnes qui travaillent au quotidien sur ces questions-là, prenez-soin de vous ! Travailler sur les questions d'égalité ou de lutte contre le racisme comporte une charge émotionnelle importante. Il est essentiel de prendre du temps pour se ressourcer, pour tisser des liens sororaux afin de pouvoir avancer. Pour toutes les autres personnes, je pense qu'il faut lire, creuser et écouter pour pouvoir avancer sur des stratégies à long terme.

40 Ogilvy Public Relations Worldwide & The Center for Social Impact Communication at Georgetown University, *Dynamics of cause engagement*, November 2011.

41 Voir à ce sujet l'étude de Justice et Paix, *Les fausses promesses du numérique*, 2019.

42 ACODEV, *Oui au numérique en ECMS, avec un regard critique*, note interne au GT ECMS, 2018.

43 Ce témoignage a été recueilli le 09 juin 2020 à Bruxelles

## Le sens de l'engagement citoyen

S'engager dans un mouvement social ou dans une action collective, qu'est-ce que cela veut dire ? S'engager, c'est avoir le besoin de donner du sens à ce que l'on vit, c'est porteur d'espoir pour le futur. Lorsqu'une personne s'engage, elle consacre son temps et son énergie pour une cause dans une situation donnée. L'engagement est le résultat d'une prise de conscience suite à laquelle nous décidons d'agir. Il est établi en fonction d'un contexte particulier et d'acteurs-trices spécifiques<sup>44</sup>.

Comme évoqué dans le premier chapitre, la notion d'identité collective est importante dans les engagements collectifs. S'engager, c'est créer des liens avec les autres, partager des valeurs qui nous sont communes telles que la solidarité, l'entraide. C'est se rassembler autour d'une cause commune.

L'engagement est donc un choix personnel au service d'une cause ou d'un projet, qui ne fait plus référence à un collectif établi au préalable. Auparavant, cet engagement s'inscrivait dans une longue durée puisque toute la vie des personnes (travail, famille) était rythmée par cet engagement. Aujourd'hui, étant donné que l'engagement est devenu une valeur plus individuelle, il n'implique plus inévitablement un ancrage dans le temps. L'engagement se forme et se transforme autour d'objectifs précis et limités dans le temps.

**L'engagement est un rapport particulier au monde.**

**Claude Giraud<sup>45</sup> met en évidence quatre caractéristiques de l'engagement<sup>46</sup>:**

- ▶ « Une projection de soi dans le temps » c'est-à-dire l'espoir d'une volonté de changement pour le futur ou pour perpétuer un présent satisfaisant ;
- ▶ « La nécessité de changer quelque chose » par un acte visible par tout le monde ;
- ▶ « Une appropriation cognitive de l'action partagée » où celle-ci s'inscrit dans un cadre collectif, avec une volonté d'interagir et d'échanger sur base d'une identité commune ;
- ▶ « Une action volontaire », par un choix et une volonté personnelle.



### Comment construire le sens de son engagement ?

Découvrez l'outil *la boussole éthique pour toute décision politique, économique et citoyenne* et d'autres pistes de réflexion dans notre étude de 2018 : *Trajectoires vers le bien commun*.

<sup>44</sup> Cefaï D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, (Bibliothèque du M.A.U.S.S.), p.632.

<sup>45</sup> Claude Giraud est un sociologue français qui travaille sur la sociologie des organisations à travers les thématiques de l'engagement ou encore de la mobilisation.

<sup>46</sup> Giraud C., *Qu'est-ce que l'engagement ?*, Paris, L'Harmattan, 2011, (Logiques sociales), p.19-20.



© CJP - Une volontaire de Justice et Paix présentant l'exposition « De la mine au GSM » au Salon Valériane en septembre 2019.

### **Goffman<sup>47</sup> attribue deux grandes valeurs à l'engagement<sup>48</sup>:**

- ▶ Le sens de la responsabilité : vis-à-vis de soi, de la société mais également vis-à-vis des interactions sociales. Vais-je réussir à respecter mes engagements ? Quel est le regard que l'Autre va poser sur moi ?
- ▶ L'émotion : l'engagement est souvent suscité par l'émotion : la peur, la colère... nous nous soucions de ce qui se passe dans le monde<sup>49</sup>.

Lorsque nous nous engageons, c'est toute notre personne qui s'implique dans une situation, avec nos valeurs, nos émotions, ... en lien avec le moment présent. De ce fait, l'engagement est quelque chose de personnel. Si deux personnes sont engagées pour la cause des migrants-es, que tous les soirs, elles se rendent au parc Maximilien pour distribuer les repas ou accueillir une personne, les raisons pour lesquelles elles le font ne sont jamais totalement les mêmes.

Les mouvements sociaux actuels, qualifiés de « décentralisés » correspondent davantage à une logique de réseau. Cette nouvelle structuration laisse de la place à l'autonomie et à la liberté d'action de chacun-ne puisqu'elle ne fait plus référence à un cadre précis et se compose autour des objectifs choisis par les personnes qui la constituent. Dès lors, les actions sont de moins en moins institutionnalisées (par exemple des actions de désobéissance civile sur lesquelles nous reviendrons) même si, en Belgique, nous constatons encore une forte présence des manifestations qui, comme nous l'avons vu, sont au contraire bien institutionnalisées.

Cette logique de réseau permet à l'engagement de se concrétiser dans des projets et des actions plus ponctuels qui nous tiennent à cœur plutôt qu'au sein d'une mobilisation continue au service d'une idéologie, comme c'était le cas au siècle passé.

<sup>47</sup> Erving Goffman est un sociologue américain affilié à la deuxième École de Chicago, qui émerge dans les années 1940 et qui privilégie une observation participante.

<sup>48</sup> Cefaï D., *op.cit.*, p.632.

<sup>49</sup> *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, sur France Culture, émission du 29/04/2015, écoutée le 12/03/2020, <https://www.franceculture.fr/emissions/du-grain-moudre/pourquoi-se-mobilise-t>

### Le volontariat en Belgique<sup>50</sup>

Cette nouvelle configuration de l'engagement détermine aussi les tendances du volontariat actuel. Le volontariat est au cœur du projet de nombreuses associations, notamment celles actives en éducation permanente. Bien qu'encore très présent en Belgique, le volontariat associatif présente un réel enjeu lorsque les financements se font rares ou inexistantes. En effet, certaines associations ou collectifs fonctionnent en grande partie voire totalement avec des bénévoles.

Cette nouvelle configuration constitue parfois un obstacle à l'engagement à long terme. En effet, les volontaires privilégient des projets plus ponctuels aux engagements de longue durée, pour conserver plus de liberté. Pour les associations, mobiliser des volontaires et susciter l'engagement de nouvelles personnes sur le long terme constituent alors un véritable enjeu. Or le volontariat est un facteur d'inclusion et de citoyenneté. Le volontariat est perçu comme une force vive au sein de notre société et y occupe une place importante tant d'un point de vue économique que social<sup>51</sup>.

## L'engagement : d'abord une volonté de changement

À la question « pourquoi s'engager ? », un élément de réponse réside dans la volonté de faire changer les choses. Tout comme le mouvement social, l'engagement suppose un désir de changement. C'est l'objectif commun reconnu à toute action collective. Souvent, le motif de l'action provient de la transformation sociale. Je m'engage pour aboutir à un changement dans la société. Les sentiments de désillusion, déception et frustration par rapport à l'état présent de la société peuvent être des facteurs favorables à l'engagement. Pour quelles causes s'engager ? Chacun-e doit trouver ce qui lui tient à cœur ce dans quoi il/elle est prêt-e à s'engager, dans la mesure de ses moyens.

Que ce soit pour atteindre la démocratie dans un pays régi par une dictature ou pour transformer une loi communale, la volonté de changement est toujours une force motrice de toute mobilisation, de tout engagement. De plus en plus, les citoyens

et les citoyennes ont besoin d'agir sur des choses concrètes, qui les touchent personnellement et sur lesquelles ils/elles peuvent avoir un impact direct. Il est important de diversifier les méthodes et les formes afin que chacun puisse se retrouver dans une cause qui l'affecte.

Aujourd'hui, les actions collectives se réfèrent principalement aux questions identitaires (sans-papiers, LGBTQI+, etc.) ou aux questions liées aux « risques de dégâts potentiels » pour demain (écologie, nucléaire, etc.). Les revendications des actions se basent sur le concret et l'immédiat, même si souvent, les résultats obtenus sont provisoires<sup>52</sup>. Les citoyens-nes ne font plus confiance aux pouvoirs publics pour résoudre les problèmes en profondeur<sup>53</sup>. Leurs actions consistent donc à essayer de limiter les dégâts et à demander des mesures concrètes applicables dès aujourd'hui.

<sup>50</sup> Pour plus de détails, voir l'analyse de Justice et Paix, *Quels engagements pour quelles sociétés ?*, juillet 2020.

<sup>51</sup> Fondation Roi Baudouin, *Le volontariat en Belgique, chiffres-clés*, 2015.

<sup>52</sup> Ion J. (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université Saint-Étienne, 2001, (Sociologie : Matières à penser), p.30.

<sup>53</sup> Une enquête menée par des chercheurs-euses de l'ULB, la VUB et la KUL montre que le manque de confiance dans la politique et l'idéologie ont influencé le scrutin des élections du 26 mai 2019.

[ps://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/07/22/le-manque-de-confiance-dans-la-politique-decisif-dans-le-succes/](https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/07/22/le-manque-de-confiance-dans-la-politique-decisif-dans-le-succes/)



YVES MAKWAMBALA

**Yves Makwambala<sup>54</sup> est informaticien dans le secteur du web et membre du mouvement citoyen la Lucha, lutte pour le changement, très actif en RD Congo.**

*Le premier déclic est parti du fait d'avoir des amis dont la situation sociale ne leur permettait pas de jouir des mêmes avantages que moi. La **RD Congo** est un pays divisé par une fracture sociale : vous trouvez d'un côté les riches et de l'autre, les pauvres.*

**La Lucha, un mouvement citoyen apolitique et non violent.**

*Nous sensibilisons les congolais aux enjeux de politique et nous interpellons les autorités pour qu'elles rendent des comptes et travaillent pour le bien de la population. La RD Congo est un grand pays et les actions de la Lucha sont menées en fonction des réalités de chaque province.*

*En 2015, par exemple, la ville de Kinshasa était devenue un dépotoir à ciel ouvert, les autorités n'assainissaient plus la ville. Nous avons alors lancé une campagne pour interpellier le gouverneur et lui demander de faire son travail. Face à une forte **répression** de la part du gouvernement, certains de mes amis se sont retrouvés en prison. Nous avons également sensibilisé la population aux **enjeux électoraux** pour qu'ils aillent voter afin que nous puissions avoir une alternance à la tête du pays. Nous partons de la réalité de la RD*



*« L'engagement est une manière de combattre une impunité. Je pars du principe que ne pas agir ou ne pas dénoncer une impunité te rend aussi responsable de cela. »*

*Congo qui n'a pas eu d'alternance pacifique à la tête de son pays depuis un long moment. Face à ce cycle de violence, nous avons eu à mener une campagne en 2016-2017 pour aboutir en 2018 aux élections au pays.*

*C'est parfois difficile de dialoguer avec le gouvernement. En général, après une manifestation, on finit notre journée en **prison**. J'ai moi-même passé une année et demi en prison. Je suis d'ailleurs en liberté provisoire et je ne suis pas le seul*

<sup>54</sup> Ce témoignage a été recueilli le 11 juin 2020. Cet engagement se situe dans un contexte différent. Cependant, il nous semblait intéressant de présenter des luttes répondant à d'autres enjeux que ceux présents en Belgique actuellement.

*du mouvement dans le cas. Le scénario habituel est le suivant : on sort, on revendique, on finit en prison. Et quand on sort de prison, le cycle recommence. C'est à partir du moment où la foule est mobilisée et adhère à la revendication que le gouvernement recule. Le mouvement met un peu la pression et un peu de force pour faire passer ses revendications.*

### **Le pouvoir d'une lutte non violente**

*Depuis le début du mouvement en 2015, il y a eu de grandes avancées. L'idée et l'esprit de la Lucha sont nés suite au constat de la nécessité de mettre en place **une autre forme de lutte** que la lutte armée pour le pouvoir. Le mouvement vient de l'Est de la RD Congo, qui est une région assez riche car on y retrouve une grande partie des ressources minières. C'est le premier pôle économique du pays. Mais, cette région a toujours été le centre de la rébellion. La plupart des jeunes qui ont lancé le mouvement sont nés dans ce contexte de violence. Nous avons voulu proposer une alternative à l'enrôlement dans l'armée et proposer une autre forme de lutte, une lutte non violente.*

*Lorsque j'étais en prison, je me suis retrouvé avec plusieurs militaires qui avaient essayé de faire un coup d'état ou une rébellion quelconque pour arriver au pouvoir mais sans aboutir à quelque chose de positif. Ils nous disaient : « vous pensez qu'avec votre système de non-violence, vous allez*

*arriver à quelque chose ? Le président en place a pris les armes pour arriver au pouvoir ! » Nous restions cependant fidèles à notre philosophie et notre décision de ne pas prendre les armes. Par nos actions, nous allons contraindre le gouvernement à agir. La population est arrivée à un ras-le-bol et a exigé des élections, que nous avons eues en 2018.*

### **Un conseil pour se lancer ?**

*Je crois que les jeunes rêvent de changement, d'être plus libres. Cette vague de mouvements citoyens a permis à plusieurs jeunes de se dire que s'ils veulent un changement, de meilleures conditions de vie pour nous et les générations futures, il faut agir maintenant. Les réseaux sociaux permettent de voir comment les gens vivent ailleurs et de prendre conscience de comment les revendications se font entendre ailleurs.*

*L'engagement est une manière de combattre une impunité. Je pars du principe que ne pas agir ou ne pas dénoncer une impunité te rend aussi responsable de cela. Pour ne pas se sentir responsable d'un mal qui arrivera, il faut donner sa voix pour essayer de changer quelque chose.*



## Des moyens d'action variés au cœur des causes

Une multitude de moyens peut se révéler efficace pour atteindre un but donné. L'important est la préparation de l'action et la vision constante de son objectif. Gene Sharp liste 198 actions non violentes.

En voici quelques-unes<sup>55</sup> : des lettres d'opposition ou de soutien, des caricatures, des simulacres d'élections, des pièces de théâtre, des marches, des fausses funérailles, des assemblées, des boycotts par les travailleurs-euses, des grèves de la faim, des occupations d'un lieu interdit, etc.

Souvent, nous pensons que notre champ d'action est limité. En Belgique, le recours à la manifestation est assez courant et routinisé. On perd alors espoir en son utilité. Les marches permettent de rassembler les

personnes et de rendre visible la cause, mais celles-ci doivent s'accompagner d'autres actions de mobilisation afin d'avoir davantage d'impact. La diversification des actions pour une même cause permet que chaque citoyen-ne puisse trouver sa place et s'engager à hauteur de ses moyens, tout en gardant une cohérence et une force de groupe. Cela permet également de se fixer des objectifs concrets et atteignables afin de remporter de « petites victoires » et ne pas perdre espoir.

Le collectif international *Extinction Rebellion* (XR), créé en 2018 en Angleterre, est venu, ces deux dernières années, chambouler le champ d'action belge. Leurs actions, visant à contraindre les gouvernements à agir face à l'urgence climatique et écologique, sont basées sur l'humour, la surprise et la non-violence. Il fait preuve de créativité pour faire entendre leurs revendications.



©CJP – Commémoration Rana Plaza 6 ans - Organisation d'un défilé, au pied des mannequins : des draps représentent les victimes du Rana Plaza effondré en 2013.

<sup>55</sup> Voir la liste complète dans Sharp G., *The Politics of Nonviolent Action, Part 2: The Methods of Nonviolent Action*, Boston, MA: Porter Sargent, 1973.



### Exemples d'actions du groupe XR en Belgique<sup>56</sup> :

- ▶ Le 12 octobre 2019, « Royal Rebellion ». C'était la première action de mobilisation de masse organisée par *Extinction Rebellion Belgique* sur la Place Royale à Bruxelles. L'association y a organisé des assemblées populaires, d'art et de musique, invitant le Roi à déclarer l'état d'urgence climatique et écologique en Belgique. Ne disposant pas d'autorisation légale, les manifestants-es ont subi une répression violente de la part de la police, qui a mis fin à l'action.
- ▶ Le 20 décembre 2019, « Extension de la Rébellion ». Les rebelles se sont réunis sur la Grand-Place de Bruxelles, zone neutre<sup>57</sup>, pour renouveler et clamer collectivement leur déclaration de rébellion. C'est dans une performance collective, perturbée par la reprise inattendue d'un spectacle précédemment interrompu, que les membres de l'association ont sonné une nouvelle fois l'alarme et annoncé une seconde phase de rébellion.
- ▶ Le samedi 18 janvier 2020, « Salon des Mensonges ». Le groupe XR Belgique a réalisé une action au salon de l'automobile pour dénoncer les mensonges que certains fabricants automobiles donnent au grand public afin d'augmenter leurs ventes au détriment de l'environnement, de la santé et de la justice sociale. Au programme: banderoles, slogan, faux sang et personnes enchaînées au volant de voitures.

En Belgique, les citoyens et les citoyennes ont un large choix pour s'engager. Nous l'avons vu, le cadre est assez propice, allant de la signature de pétition à la manifestation de rue. L'enjeu réside dès lors en la prise de conscience de son pouvoir d'agir. Le pouvoir d'agir, c'est la possibilité de fixer des objectifs importants afin de dépasser le sentiment d'impuissance et mettre en place une dynamique d'actions.

Le pouvoir d'agir, ou *empowerment*, révèle l'aspect émancipateur de la mobilisation et de l'engagement. « La force motrice de la mobilisation est le regroupement de personnes qui croient qu'ensemble elles ont le pouvoir de changer les choses. Elles peuvent élaborer des solutions pour faire face aux problèmes et aux occasions qui se présentent. La mobilisation accroît le sentiment de pouvoir de chacun-e sur sa propre communauté »<sup>58</sup>.

<sup>56</sup> <https://www.extinctionrebellion.be>

<sup>57</sup> La zone neutre est un espace où il est normalement interdit d'organiser une action. À Bruxelles, la zone neutre comprend la Grand-Place, le Palais Royal et le Parlement européen, y compris leurs rues avoisinantes.

<sup>58</sup> Centre 1,2,3 Go !, *La mobilisation : le moteur de l'action*.

## La voie de la non-violence

Lanza del Vasto, Rosa Parks, ou encore Gandhi ont démontré les grandes capacités de la lutte non violente qui a largement fait ses preuves dans le domaine des changements sociaux. Ce n'est pas par la violence que l'on obtient des transformations durables. Gene Sharp a rassemblé les principes d'une action non violente dans son livre *De la dictature à la démocratie* qui a inspiré plus d'un-e révolutionnaire. De nombreux mouvements sociaux prennent également la voie de la non-violence pour faire entendre leurs revendications. Les actions de désobéissance civile sont souvent associées à la lutte non violente, mais celle-ci représente bien plus que cela.

« Ni hérisson, ni paillason » : ne pas blesser, ne pas se laisser piétiner. C'est la ligne de conduite de la lutte non violente initiée par Gandhi. La non-violence est à la fois une éthique rejetant la légitimation de la



© Samuli Ikäheimo Flickr

violence et une attitude invitant à une prise de responsabilité personnelle<sup>59</sup>.

La lutte non violente n'a pas de modèle prédéfini. Elle offre un champ infini de possibilités et de stratégies et laisse une large place à la créativité. Gene Sharp a listé de manière non exhaustive des formes d'actions non violentes<sup>60</sup>.



### Exemple de désobéissance civile : le collectif *Noms Peut-Être !*<sup>61</sup>

Le collectif *Noms Peut-Être !* est une organisation féministe bruxelloise. Elle a pour objectif de mettre en avant des femmes d'ici et d'ailleurs, de dénoncer l'invisibilité des femmes dans l'espace public et dans l'Histoire et de proposer des modèles inspirants à tous-tes. Pour atteindre ses objectifs, le collectif emprunte deux voix complémentaires : l'ouverture à la collaboration et au dialogue (projets de sensibilisation et d'éducation) ainsi que la désobéissance civile (par définition non violente).

Les membres du collectif renomment les lieux publics (rues ou stations de métro bruxelloises) par des noms de femmes remarquables par leurs engagements, actions et découvertes. Le collectif interroge ainsi l'espace public et l'Histoire, tous deux dominés par le patriarcat.

<sup>59</sup> BePax, *Qu'est-ce que la non-violence*, juin 2006.

<sup>60</sup> Cette liste a déjà été citée précédemment.

<sup>61</sup> <https://nomspeutetre.wordpress.com/>

## Les différentes formes de l'engagement

Lorsque nous avons pris conscience de notre pouvoir d'action, une multitude de formes d'engagement s'offre à nous en matière de lutte non violente.

Pour arriver au changement, plusieurs attitudes sont possibles dans notre rapport au pouvoir. Une fois les cibles et les objectifs identifiés, les actions peuvent s'inscrire dans une dynamique *avec, contre ou sans* le pouvoir<sup>62</sup>.



**1. Agir avec :** signifie que le pouvoir est perçu comme un allié. C'est une participation politique plutôt conventionnelle au cours de laquelle un **dialogue et/ou une négociation** sont établis avec le pouvoir en place. Dès lors, le changement viendra des politiques publiques sur base du constat que les objectifs de chaque partie peuvent converger. Les changements sont ainsi envisagés dans une perspective de co-construction avec l'État, dans un rapport de force équilibré.

**2. Agir contre :** est de l'ordre d'une participation politique non conventionnelle. Les acteurs-trices entrent en **résistance** contre le pouvoir. Le changement est issu de la société civile au travers des conflits qui l'opposent aux sphères du pouvoir. Celles-ci ne partagent pas les objectifs de la société civile et sont dès lors perçues comme un obstacle au changement.

**3. Agir sans :** permet de créer un espace d'autonomie par rapport au pouvoir. Cette dynamique d'action permet de générer un espace propice au foisonnement d'alternatives citoyennes. Le pouvoir politique conventionnel est mis de côté car il n'est pas indispensable ou non adapté aux objectifs de la société civile. Le changement est directement issu de la société civile au travers d'initiatives innovantes et créatives.

Dans ces trois catégories, il est possible de regrouper un grand nombre d'actions. Bien sûr, les comportements d'action *avec, contre et sans* le pouvoir ne sont pas toujours adoptés de manière consciente par les citoyens-nes. De plus, certaines personnes privilégient un mode d'action, tandis que d'autres jonglent entre l'un et l'autre en fonction de leurs objectifs spécifiques et de leurs ressources humaines et matérielles disponibles. Ces leviers d'action peuvent être complémentaires et se renforcent mutuellement en vue d'obtenir le changement visé.



#### Agir dans le cadre du mouvement de soutien aux migrants-tes<sup>63</sup>.

► **Agir avec :** rendre ma commune hospitalière : par des pétitions ou des rencontres, convaincre les autorités communales de mettre en place des choses et de voter la motion « Commune hospitalière » ;

► **Agir contre :** manifester contre les centres fermés ou empêcher l'expulsion d'une personne qui se trouve à bord du même avion que vous ;

► **Agir sans :** accompagnement juridique, cours de français bénévole, hébergement de migrants-tes.

<sup>62</sup> Quinoa, *Potentia. La puissance de l'agir collectif. Analyse d'initiatives de transition alimentaire*, 2016.

<sup>63</sup> Le Ciré propose ici 32 actions concrètes si on veut s'engager pour aider des personnes exilées en Belgique : <https://www.cire.be/comment-aider-les-migrants-en-belgique-voici-32-idees-concretes/>

## Actions citoyennes : le pouvoir du local

En plus du rapport au pouvoir, les actions citoyennes se situent à plusieurs niveaux d'engagement. Elles peuvent se concrétiser au sein des différentes sphères du pouvoir. Ainsi, nous pouvons autant interpellier le conseil communal sur la propreté des trottoirs, que le/la ministre de l'enseignement sur les réformes dans les écoles. En d'autres mots, les changements visés peuvent être attendus à un niveau local, global ou transversal. Les revendications et les actions peuvent se situer dans les sphères politique, économique ou encore sociale.

Les initiatives locales sont à la portée de chacun-e d'entre nous. Elles constituent des objectifs concrets directement atteignables. C'est souvent au sein de ces initiatives locales que s'exerce l'innovation technique, que se créent des modèles innovants de pratiques commerciales, politiques et sociales, que se testent de nouveaux styles de vie, .... Si les transformations politiques au niveau global peuvent amener de grands changements au niveau local (*top-down*), les initiatives locales ont également le pouvoir de faire aboutir des revendications politiques au niveau global (*bottom-up*).

Toutes ces actions peuvent se concrétiser à un niveau individuel ou à un niveau collectif.



### Exemples d'actions locales :

- ▶ Faire interdire les panneaux publicitaires dans sa ville ;
- ▶ Faire interdire le plastique à usage unique dans son entreprise ;
- ▶ Obtenir une zone piétonne dans son quartier ;
- ▶ Contribuer à un potager collectif ;
- ▶ Utiliser des voitures partagées ;
- ▶ ...



**D'autres formes et moyens d'action sont proposés en annexe de cette étude ainsi que dans le *Guide de plaidoyer : 15 outils vers le changement*<sup>64</sup>.**

Ces outils et pistes d'alternatives sont destinés à donner de l'inspiration pour s'engager car s'engager, c'est s'impliquer.

La diversité des pratiques permet à chacun-e d'entre nous de trouver l'engagement qui lui correspond.

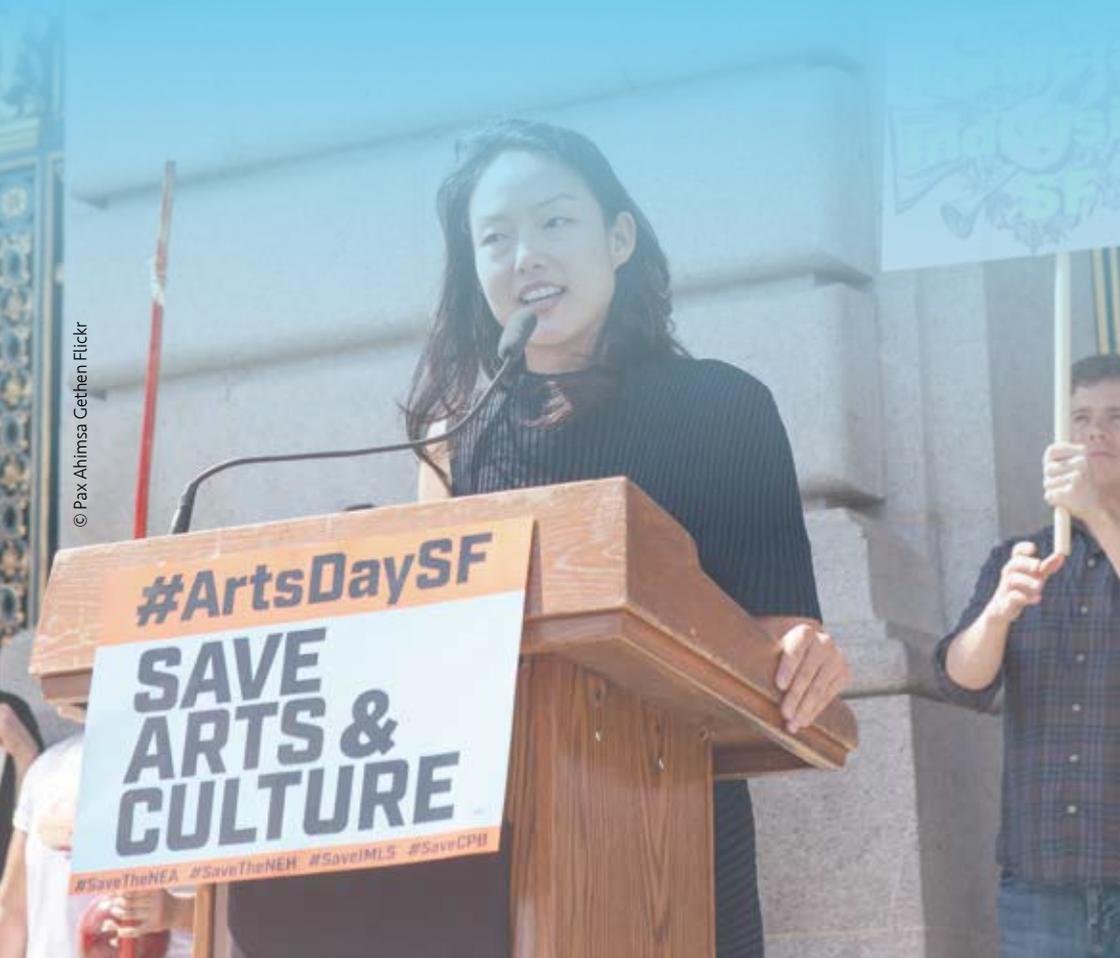
Parmi toutes ces formes à (ré)inventer, ce qui importe, c'est l'identification des cibles, des moyens et des stratégies avec, si possible, une prise de recul afin de renforcer la créativité de notre action.



# CHAPITRE 3

Le plaidoyer, une forme de mobilisation ?

© Pax Ahimsa Cethen Flickr



Nous venons de le voir, l'objectif des mobilisations citoyennes est d'arriver à un changement et une transformation de la société, qui passe par l'engagement personnel des citoyens-nes pour des causes qui leur tiennent à cœur. Ce changement peut passer par le plaidoyer, ou *advocacy* en anglais, qui, bien que méconnu, est accessible à toutes et tous. Le plaidoyer est un outil indispensable pour faire entendre ses revendications et il existe de nombreuses manières de le réaliser.

## Qu'est-ce que le plaidoyer ?

CAP!, le Centre d'accompagnement du plaidoyer, le définit comme étant un « processus de long terme et continu qui aboutit à des changements positifs à travers des efforts stratégiques conjugués afin de changer les politiques, pratiques, idées et valeurs. Il renforce la capacité de décision de la société civile et favorise le développement d'institutions, de politiques et/ou lois plus responsables et plus justes »<sup>65</sup>.

## Plaidoyer versus lobbying

Certains-es privilégient le mot *lobbying* pour caractériser les relations de pouvoir qui s'opèrent entre les autorités et la société civile. Ces deux mots se confondent souvent bien qu'initialement, ils ne désignent pas les mêmes stratégies d'action.

La différence majeure entre les deux approches réside dans le fait que le plaidoyer s'exerce dans l'intérêt d'une tierce personne ou du bien commun, tandis que le lobbying désigne plutôt la défense d'intérêts propres ou privés. Le plaidoyer encourage la prise de conscience, favorise la compréhension et la

recherche de solutions. Il crée des alliances et des réseaux qui peuvent déboucher sur des réalisations concrètes.

Le plaidoyer est donc un processus stratégique qui vise à influencer les politiques et les pratiques dans le sens de l'intérêt général. Il existe une grande diversité dans les approches, mais le plaidoyer est souvent basé sur la recherche et sur les rapports scientifiques, ainsi que sur l'expertise de terrain des ONG et leurs partenaires, pour appuyer ses arguments.

Le *lobbying* désigne plutôt les pratiques utilisées par des groupes de pression qui souhaitent influencer directement la législation selon leurs propres intérêts. *Lobby* en anglais signifie d'ailleurs vestibule, couloir, en référence aux couloirs de parlements ou halls d'accueil d'hôtels où les députés peuvent se faire aborder par des personnes tentant de les influencer. C'est une technique qui vise directement à soutenir ou à s'opposer à une loi spécifique. Contrairement aux manifestations de masse, ce mode d'action est plus discret et plus opaque, à l'inverse du plaidoyer qui se veut public et transparent. En Europe, le lobbying est un terme qui a une connotation péjorative et qui suscite généralement la méfiance car on y voit avant tout une influence des entreprises<sup>66</sup>. C'est pourquoi la société civile préfère le terme de plaidoyer, moins connoté.

<sup>65</sup> Formation plaidoyer CAP! à Bruxelles en juin 2019.

<sup>66</sup> Si le lobby défend des intérêts privés ou corporatistes, les secteurs qui s'en saisissent sont nombreux et variés. Cela peut aller de l'entreprise pétrolière à un groupe de représentation d'infirmières-ères.



### La publicité dans ma ville

► **Plaidoyer** : un-e citoyen-ne rencontre un-e représentant-e politique et lui explique les risques d'une surexposition à la publicité dans les lieux publics ainsi que ses coûts environnementaux ;

► **Lobbying** : un-e entreprise encourage un-e représentant-e politique à signer un projet de loi pour augmenter l'affichage publicitaire car la publicité aurait une influence positive sur les finances publiques ;

Dans d'autres systèmes politiques, comme celui des États-Unis, le lobbying est institutionnalisé. L'Union Européenne, à son échelle, essaye d'intégrer progressivement de la transparence en formalisant le lobbying. Sous la pression de la société civile, la liste des lobbys présents à la Commission européenne ainsi qu'au Parlement fédéral belge a été rendue publique<sup>67</sup>. C'est un outil précieux pour comprendre comment sont influencées certaines décisions politiques.

### Quel lien avec les mobilisations ?

Les avis divergent sur la place prise par le plaidoyer dans les processus d'actions collectives. De par une pluralité des visions sur les mobilisations, le plaidoyer n'est pas officiellement considéré comme une action de mobilisation en tant que telle, même si beaucoup d'acteurs·trices l'apparentent à

ce domaine, au même titre que les actions de sensibilisation<sup>68</sup>.

Les différentes phases d'intervention (sensibilisation, conscientisation, mobilisation, engagement et plaidoyer) ont chacune leurs objectifs et fonctionnements propres, tout en étant interconnectées et renforcées mutuellement.

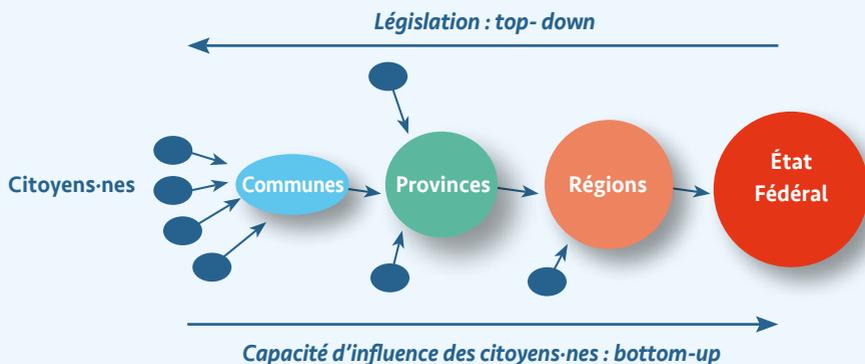
Pour la Commission Justice et Paix, le plaidoyer est un élément essentiel et constitue un appui indispensable aux mobilisations. Inversement, celles-ci servent de levier au plaidoyer. Ce dernier permet d'ancrer ses revendications et de les faire connaître aux responsables politiques, ainsi que de leur donner une autre dimension à différents niveaux de pouvoir politique. De l'échelon communal aux institutions de l'Union européenne, une articulation entre ces pouvoirs et administrations permet de renforcer un message sous forme de « continuum politique ».

<sup>67</sup> Voir la liste des lobbys pour la Commission européenne : <https://www.integritywatch.eu/> ; et pour le Parlement fédéral belge : <https://www.lachambre.be/kvcr/showpage.cfm?section=/lobby&language=fr&story=general.xml>

<sup>68</sup> Ledan P. (Projects For People), *Recherche et synthèse dans le domaine des stratégies de mobilisations citoyennes des ONG sur les enjeux de solidarité internationale*, septembre 2018.

Il est donc nécessaire d'agir sur les différents niveaux de pouvoir (communal, provincial, régional, fédéral...). Or, ceux-ci sont en général perçus comme des entités fort éloignées des citoyens-nes ce qui renforce le sentiment qu'ils constituent parfois un but inatteignable. La vision que nous avons de

ces lieux pouvoir est ascendante et linéaire. Leur mandat exécutif s'exerce sur nous de manière « top-down » et l'influence exercée par les citoyens-nes sur ces entités est estimée progressivement décroissante, au fur et à mesure que l'on s'adresse à des entités plus éloignées, « plus hautes ».



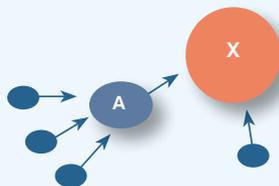
*Dans cette représentation, les citoyens-nes sont à une extrémité, l'État fédéral à l'autre. Ce panorama traduit le sentiment d'éloignement des citoyens-nes à l'égard du pouvoir législatif fédéral qui se présente comme une ligne d'arrivée. Sur le chemin, de nombreuses étapes sont à franchir et renforcent la sensation de difficulté à faire entendre son message auprès des responsables politiques. Cette distanciation est perçue comme un frein à la démocratie et peut nourrir un sentiment d'impuissance à l'égard des décisions politiques.*

*Le pouvoir d'influence des citoyens-nes diminue au fur et à mesure que les capacités du pouvoir législatif augmentent. Les lois s'imposent de manière « top-down » tandis que l'influence s'exerce de manière « bottom-up ».*

Pourtant, cette représentation ne reflète pas la réalité, évidemment plus complexe, dans laquelle les liens se tissent de manière non linéaire. Il s'agit davantage d'un réseau interconnecté d'interactions entre les différents-es acteurs-trices. Agir sur les différents niveaux de pouvoir renforce la capacité d'action des citoyens-nes qui augmentent leur pouvoir d'influence en se constituant en réseaux ou en s'alliant à

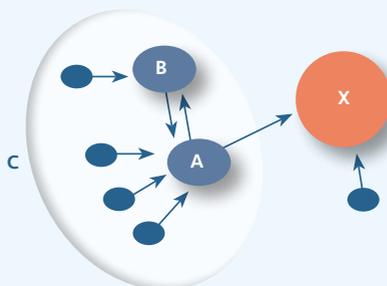
des associations, des organes de représentation, etc. Il serait difficile de proposer une cartographie exhaustive de l'ensemble des entités de représentation, des rapports de force existants et des réseaux, nombreux en Belgique. Toutefois, il semble utile de proposer un schéma simplifié du processus qui sous-tend toute logique d'influence de pouvoir.

1



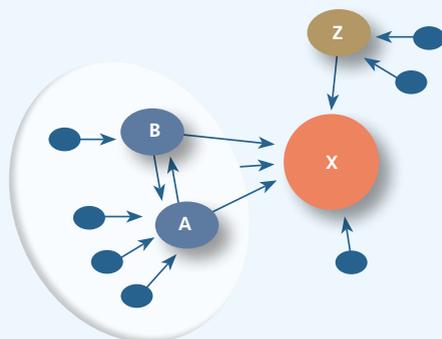
Une association A, appuyée par des citoyens-nes/volontaires, tente d'influencer une décision politique au niveau régional (**la cible X**). Aux côtés de cette association, certains-nes citoyens-nes agissent seuls-es et viennent renforcer le message porté auprès de la cible X.

2



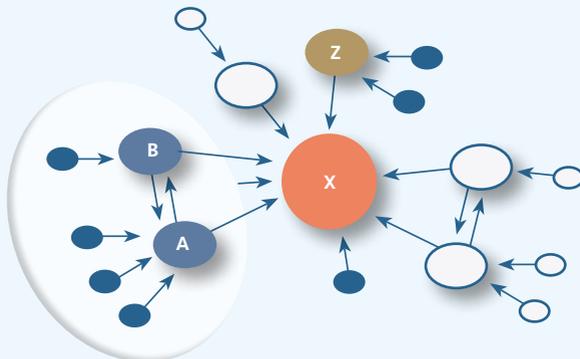
Pour augmenter sa capacité d'influence, l'association A s'allie avec une association B, elle aussi soutenue par des citoyens-nes. Grâce à cette alliance, elles forment un réseau C. Les synergies créées renforcent le message porté auprès de la cible X.

3



La cohésion du message est brisée par une association Z qui porte des intérêts divergents. Ce nouveau protagoniste influence également la cible, selon ses propres intérêts. La cible reçoit donc une multitude de messages qu'elle doit faire converger dans sa décision politique.

4



*La réalité est donc un ensemble d'interdépendances dans lequel de nombreux éléments externes sont à prendre en compte. Les relations entre les différents acteurs-trices déterminent les rapports de force ainsi que la portée du message. La création d'alliances renforce le message et augmente notre capacité d'influence auprès de la cible. Il faut également tenir compte de la marge de manœuvre de celle-ci au sein de son éventuelle coalition politique, de ses attributions légales ou encore des négociations à différents niveaux de pouvoir.*

Les actions de plaidoyer prennent place et ont leur importance à tous les niveaux de pouvoir. Chaque action s'inscrit dans le prolongement d'autres actions et vient renforcer le message global porté à large échelle. Ainsi, en multipliant les actions de plaidoyer à tous niveaux, chacun-e contribue à une transformation profonde de la société<sup>69</sup>.

## Pourquoi faire du plaidoyer ?

Le plaidoyer est un outil utilisé par la société civile dans l'objectif d'influencer à la fois les politiques formelles (Parlement, partis politiques, agences internationales, corps législatifs) et informelles (la société civile, les familles, les institutions religieuses). Le

plaidoyer est un outil qui incite au changement, inévitable dans une société, mais qui peut prendre différentes directions et donc qui peut être influencé.

Que ce soit aux niveaux local, national ou international, le plaidoyer permet donc d'atteindre des changements et d'avoir un impact sur la société. Il a un effet multiplicateur sur l'efficacité du travail de terrain<sup>70</sup>. Il permet d'ancrer ses revendications et de les faire connaître aux responsables politiques. Cela leur donne une nouvelle dimension. En effet, lors d'une rencontre politique, une organisation de la société civile sera d'autant plus renforcée dans ses propos et propositions si, dans la rue ou sur Internet, nous assistons à une importante mobilisation autour du sujet concerné.

<sup>69</sup> Pour aller plus loin dans la réflexion et la mise en place d'une stratégie de plaidoyer, le *Guide de plaidoyer : 15 outils vers le changement* est disponible sur le site internet de Justice et Paix.

<sup>70</sup> Conciliation Resources, *Formation en matière de plaidoyer. Une trousse à outils*, mars 2012.



## NICOLAS VAN NUFFEL

Nicolas Van Nuffel<sup>71</sup> est responsable du département plaidoyer au CNCD 11-11-11, la coupole des ONG Nord-Sud en Belgique francophone, et président de la Coalition Climat. Auparavant, il faisait du plaidoyer au niveau local avec des petits producteurs d'économie sociale et solidaire dans des favelas à Rio.

*J'ai eu une prise de conscience : si je voulais que les choses changent, c'était dans ma société, au niveau du système que je devais me concentrer. Lorsque je suis rentré en Belgique, j'ai cherché à m'attaquer aux racines du problème. Je pense que c'est ça l'âme du plaidoyer.*

*Le plaidoyer est un métier complexe qui nécessite de pouvoir continuellement changer sa stratégie d'action. Si nous voulons faire bouger les choses, les deux leviers essentiels sont : de l'expertise et réunir largement, être représentatif. On ne peut faire sans l'un, ni sans l'autre.*

### Stratégie

*Le premier élément-clé du plaidoyer, c'est la maîtrise du sujet. Pour cela, il est essentiel de bien choisir ce sur quoi nous voulons travailler et étudier sans cesse pour bien connaître la thématique. Nous pouvons être 1 million, si nous racontons n'importe quoi, on ne sera pas entendu.*

*Le deuxième élément, c'est que derrière cette expertise, il faut pouvoir créer un rapport de*



« Quand on veut, on peut y arriver. Il faut de la conviction, de l'endurance, mais le plaidoyer permet d'atteindre des résultats. »

**force.** Il ne suffit pas de savoir des choses, il faut convaincre. Et pour convaincre, il faut s'allier. C'est évidemment le cœur du métier d'une coupole comme le CNCD 11-11-11. Ces derniers temps, nous avons beaucoup travaillé sur le climat. Il est certain que nous n'aurions pas fait bouger les lignes sur la question climatique si les gens n'étaient pas descendus dans la rue et si nous n'avions pas travaillé en collaboration avec des organisations.

*En associant ces deux éléments, nous pouvons créer un rapport de force qui va convaincre ceux qui sont dans l'entre-deux. En effet, en matière de plaidoyer, il ne s'agit ni d'aller reconquérir ceux qui sont déjà convaincus, ni d'aller renverser ceux qui sont de toute façon opposés à*

nous. Le cœur du plaidoyer se réalise au milieu, auprès de ceux qui ont une oreille et qui sont prêts à changer d'avis. En rassemblant toutes nos forces là-dessus, nous pouvons avoir des majorités pour obtenir des décisions. Comme nous l'avons d'ailleurs fait avec Justice et Paix il y a quelques années sur les minerais de conflits où nous avons réussi à faire inverser un vote au parlement européen, mais c'est un travail qui avait pris des mois et des mois<sup>72</sup>.

### **Le défi climatique**

Nous travaillons sur la problématique du climat depuis plus de 15 ans et il s'est écoulé beaucoup de temps avant d'obtenir des changements. Nous ne sommes pas encore au bout du travail de plaidoyer, nous n'avons pas obtenu tous les changements souhaités, mais il y a des avancées. Par exemple, avec le Green deal européen, nous assistons à une prise de conscience plus large dans le monde politique, qui dépasse certains partis historiquement concernés par cette problématique, sur le fait qu'il y a des actions concrètes et urgentes à mener concernant le climat.

Nous y sommes arrivés grâce à un long **travail d'éducation** : tout le travail d'éducation à la citoyenneté mondiale et à l'environnement a eu un impact à long terme, et a encouragé la nouvelle génération à faire bouger les choses dans le domaine du climat. Sans oublier tout le travail de plaidoyer qui a été mené en parallèle.

Nous avons créé la coalition climat en 2008. Elle a travaillé et répété les mêmes messages pendant plusieurs années. Puis il y a eu ce moment, un peu incroyable, en 2018, où tout d'un coup, les gens sont descendus dans la rue par dizaine de milliers et nous avons pu peser sur une campagne électorale qui a entraîné de vrais changements au niveau belge. Les accords de gouvernement 2019-2024, dans les régions bruxelloise et wallonne, intègrent réellement des engagements en matière climatique. Au niveau européen, il y a encore des efforts à fournir, mais l'Europe s'apprête à revoir à la hausse ses ambitions climatiques. C'est la preuve que quand on veut, on peut y arriver. Il faut de la conviction, de l'endurance, mais le plaidoyer permet d'atteindre des résultats.

### **Un conseil pour se lancer ?**

Soyez patients-es. Le monde ne s'est pas fait en un jour et il ne changera pas en un jour. Le plaidoyer, c'est une multitude de petites avancées, de petites victoires et de résistances pour ne pas repartir en arrière. Par le plaidoyer, les choses évoluent, nous obtenons des changements, mais ça ne va jamais aussi vite que ce qu'on l'espère.

71 Ce témoignage a été recueilli le 05 juin 2020 à Bruxelles.

72 Une campagne sur les minerais de conflits a été menée en 2015 – 2016 par plusieurs organisations dont Justice et Paix. Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse à l'issue du vote : <https://www.justicepaix.be/UE-et-minerais-du-conflit-vers-un-accord-limite>

## Le plaidoyer en Belgique

C'est le propre de toute démocratie représentative de favoriser les interactions entre les élus-es politiques et leurs électeurs-trices. En effet, il est indispensable que les élus-es puissent préserver une transparence dans leurs prises de décision et maintenir un dialogue constant avec la société qu'ils/elles représentent : « la version contemporaine du parlementarisme se veut plus participative, plus ouverte aux requêtes venant d'une société civile de plus en plus organisée »<sup>73</sup>.

En Belgique, le système politique est façonné de manière à simplifier le contact avec la sphère politique. En effet, la société civile entretient parfois des liens privilégiés avec

les politiques. En plus de la pilarisation permettant à certaines organisations d'être proches de certains partis politiques, le fédéralisme a augmenté le nombre de portes d'entrée dans l'État, offrant de nouvelles opportunités à la société civile. Celle-ci y a désormais accès à de nombreux niveaux : autorités fédérales, régions, communautés ou encore pouvoirs locaux.

Chaque citoyen-ne, même s'il/elle ne fait pas partie d'un mouvement ou d'une association, a la possibilité en effet de rentrer en contact avec les politiques, au niveau communal comme au fédéral. Le monde politique est ainsi peu hermétique en Belgique et donc ouvert aux actions de plaidoyer.



### Exemple : je peux mener un plaidoyer dans ma commune pour :

- ▶ Réduire les déchets ou en améliorer le tri ;
- ▶ Améliorer le territoire pour les mobilités douces (vélos, piétons) ;
- ▶ Réduire la consommation d'énergie ou effectuer la promotion de l'énergie verte ;
- ▶ Rendre ma commune hospitalière pour l'accueil des personnes migrantes ;
- ▶ Privilégier et soutenir les producteurs-trices et les commerces locaux ;
- ▶ Mettre en place des dispositifs de participation citoyenne ;
- ▶ ...

### Comment ?

- ▶ En interpellant un-e élu-e lors d'une séance du conseil communal (les procédures d'interpellation sont en général précisées sur les sites Internet des communes) ;
- ▶ En envoyant des courriers ciblés aux conseillers-ères communaux-ales ou aux échevins-nes responsables des thématiques que nous souhaitons aborder ;
- ▶ En participant à des consultations citoyennes ou au conseil consultatif de la commune (si elle en dispose) ;
- ▶ En participant à des panels citoyens ;
- ▶ ...

## Ses différentes formes

Le plaidoyer peut avoir différents objectifs et donc prendre plusieurs formes : plaidoyer de droit, plaidoyer participatif, plaidoyer d'opposition et bien d'autres encore. Les activités de plaidoyer sont choisies en fonction de l'objectif du plaidoyer, du contexte ou encore des acteurs·trices afin de maximiser les chances d'impact. Ces activités sont également variées : réunions bilatérales, conférences et séminaires, tables-rondes, présentation de rapports, etc.

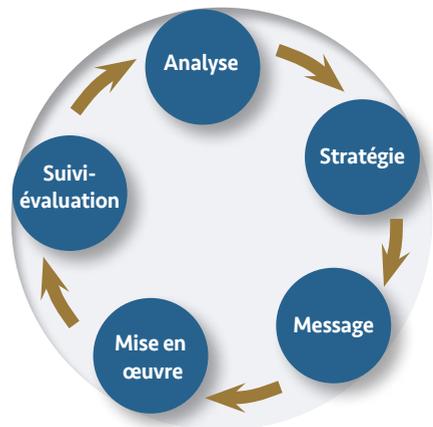
Chacun et chacune d'entre nous peut ainsi interpellier des responsables politiques que ce soit de manière formelle, à travers des rencontres et réunions<sup>74</sup>, ou de manière informelle. S'il est clair qu'un lobbying ou plaidoyer agressif peut prendre des formes variées (une conversation tenue dans le couloir, lors d'un événement n'ayant pas de lien direct avec notre plaidoyer, etc.), il est essentiel de fixer des balises pour limiter l'ingérence potentielle dans le travail et la vie privée des responsables politiques. Le plaidoyer peut également se faire par des courriers, actions médiatiques (y compris Twitter), via des médias plus traditionnels (publication d'articles ou d'opinions), questions parlementaires, autres organisations (plateformes, pétitions), instances consultatives ou même via la justice.



© CJP - Rencontre d'une délégation de la CENCO avec le Ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, organisée par Justice et Paix en 2017.

## La stratégie de plaidoyer

Le plaidoyer est un processus à long terme. Il est donc essentiel de mettre en place une stratégie de plaidoyer pour atteindre ses objectifs. La planification du plaidoyer se fait de façon stratégique et méthodique, en parallèle à sa mise en œuvre, et nécessite un suivi-évaluation en continu.



<sup>73</sup> Koutroubas T. et Lits M., *Communication politique et lobbying*, Bruxelles, De Boeck, 2011, (Info & Com), p.153.

<sup>74</sup> Certains événements sont ouverts au grand public (soirées débats ou colloques). Ces moments offrent la possibilité d'interpeller directement les représentants-es politiques. Mais chacun-e peut aussi solliciter une rencontre avec les élus-es.

► **L'analyse** : il est capital d'abord de bien se préparer en analysant la situation. L'analyse du pouvoir, objet même du plaidoyer, doit commencer par les personnes qui l'effectuent. Chaque personne est différente. Nous sommes toutes et tous déterminés-es par notre classe sociale, notre âge, notre genre, .... Tous ces éléments auront une influence sur la manière dont nous percevons les dynamiques de pouvoir ainsi que la manière dont nous sommes nous-mêmes perçus.

► **La stratégie** : l'élaboration de la stratégie est un point déterminant pour le reste du processus de plaidoyer. C'est à ce moment-là que seront fixés les objectifs ainsi que les parties prenantes. La stratégie va permettre de déterminer les changements désirés ainsi que la manière utilisée pour influencer les personnes identifiées.

► **Le message** : pour obtenir de meilleurs résultats, il est important que le message soit clair et bien construit. Celui-ci peut être adapté sur la forme en fonction du public auquel il s'adresse.

► **La mise en œuvre** : il est important d'établir un plan de travail, prévoir le timing, les ressources nécessaires et les rôles attribués à chacun et chacune afin de ne pas être pris au dépourvu au moment de mener le plaidoyer.

► **Le suivi et l'évaluation** : le suivi et l'évaluation constituent une partie très importante pour ancrer le plaidoyer dans le temps. Le suivi est un processus continu qui permet de récolter les informations pertinentes tout au long du travail de plaidoyer. Il permet d'adapter, si nécessaire, la stratégie de plaidoyer. Il est également important d'effectuer un suivi auprès des personnes rencontrées pour leur rappeler, le cas échéant, les promesses ou encore les échéances. L'évaluation, quant à elle, permet de juger le travail mené et les résultats atteints : les points positifs, négatifs et d'identifier les pistes d'amélioration. Le travail a-t-il porté ses fruits ? Ce changement est-il porteur de sens ? Sera-t-il durable ? Le message a-t-il été adressé aux bonnes personnes ? C'est grâce à une remise en question ponctuelle ou continue que ceux et celles qui mènent le plaidoyer pourront tirer des apprentissages de toutes ces expériences.

Il existe de nombreux outils afin de préparer, mener et évaluer un plaidoyer. Au-delà des considérations sur l'engagement politique et les mobilisations citoyennes, la Commission Justice et Paix souhaite partager des outils concrets à destination des citoyens-nes qui désirent s'engager. À cet égard, les annexes de cette étude, ainsi que le **Guide de plaidoyer : 15 outils vers le changement** regroupent des méthodes et des conseils pour élaborer une stratégie de plaidoyer.

Le plaidoyer peut parfois nous sembler inaccessible car réservé aux professionnels concernés. Cependant, il est à la portée de chacun-e d'entre nous, à notre échelle. Le changement concerne tout le monde, autant les politiques que les citoyens-nes ou le secteur économique. Ensemble, il est essentiel de se doter d'outils pour questionner l'avenir de notre société.

# CONCLUSION

Notre société contemporaine ne croit plus dans les beaux discours sur les grands changements et les révolutions sociales ni en la capacité des pouvoirs publics à opérer ce changement. Aujourd'hui, le changement se joue à une échelle citoyenne. L'engagement dans la société n'est plus à démontrer : les citoyens et les citoyennes se réapproprient la sphère politique et s'engagent pour un monde plus juste et plus durable.

Tout au long de cette étude, au travers de multiples exemples et témoignages, nous avons vu que l'engagement était pluriel : il existe autant de formes et de moyens d'action que de personnes désirant s'engager. Chacune et chacun d'entre nous dispose à présent des éléments nécessaires pour défendre les causes qui nous tiennent à cœur, selon nos capacités, nos envies et nos moyens. L'essentiel n'est pas tant de s'engager pour le simple fait de s'engager, mais plutôt de donner du sens à nos actions, les faire converger pour arriver à une transformation plus profonde de la société.

Les luttes sociales ont toujours existé et existeront toujours. Cependant, les moyens et les stratégies diffèrent selon les époques car le contexte socio-historique a une influence déterminante sur les formes d'engagement. Aujourd'hui, nous retrouvons principalement des luttes liées

à l'identité (sans-papiers, LGBTQI+, ...) ou aux risques de dégâts potentiels sur notre avenir. Les moyens, eux, sont variés. Les voies de la désobéissance civile séduisent suite à la perte de confiance dans les pouvoirs politiques, bien que le plaidoyer reste un moyen incontournable pour arriver à un changement durable et en profondeur.

Au-delà de la mobilisation comme méthode, il est essentiel de prendre conscience de notre capacité à changer le cours de notre Histoire, à notre échelle. Il s'agit d'un choix et d'une responsabilité, évidemment liés à des moyens qui sont mis à notre disposition. À nous de consolider ceux-ci. À nous de construire des nouvelles initiatives démocratiques, de réinventer des lieux de pouvoir et de concertation, de profiter de chaque espace public pour y amener le débat citoyen, défendre des droits, nouveaux ou anciens, afin de renforcer le dialogue, reconnecter humainement tous les rouages complexes de notre système politique, en vue du Bien commun, à construire ensemble<sup>75</sup>.

De nombreuses alternatives ont été évoquées dans cette étude. La liste (non exhaustive) qui suit cette conclusion vous donnera, nous l'espérons, encore plus d'idées pour faire germer des graines de changement autour de vous.

75 L'étude de Justice et Paix, *Trajectoire vers le Bien commun*, 2018. Cette étude interroge la construction de la finalité et propose une « boussole » éthique pour toute décision politique, économique et citoyenne.

# ANNEXE

## Liste non exhaustive d'initiatives citoyennes

### Général

---

- ▶ Le « réseau transition » en Belgique, avec la carte des initiatives et le guide de la transition
- ▶ *80 hommes pour changer le monde*, un livre et un site internet qui rassemblent les portraits de personnes engagées à travers le monde
- ▶ *Et nous vivrons des jours heureux*, un livre et un site internet reprenant le témoignage de 100 personnes présentant 120 actions pour résister et créer
- ▶ Le *réseau Colibri* et plus spécialement l'Université du Colibri pour se former sur divers sujets liés à la transition (permaculture, agriculture urbaine, démocratie,...)
- ▶ Accélérateur de la mobilisation, une association française pour aider à créer un mouvement social ou organiser une mobilisation, ainsi que ses guides pratiques

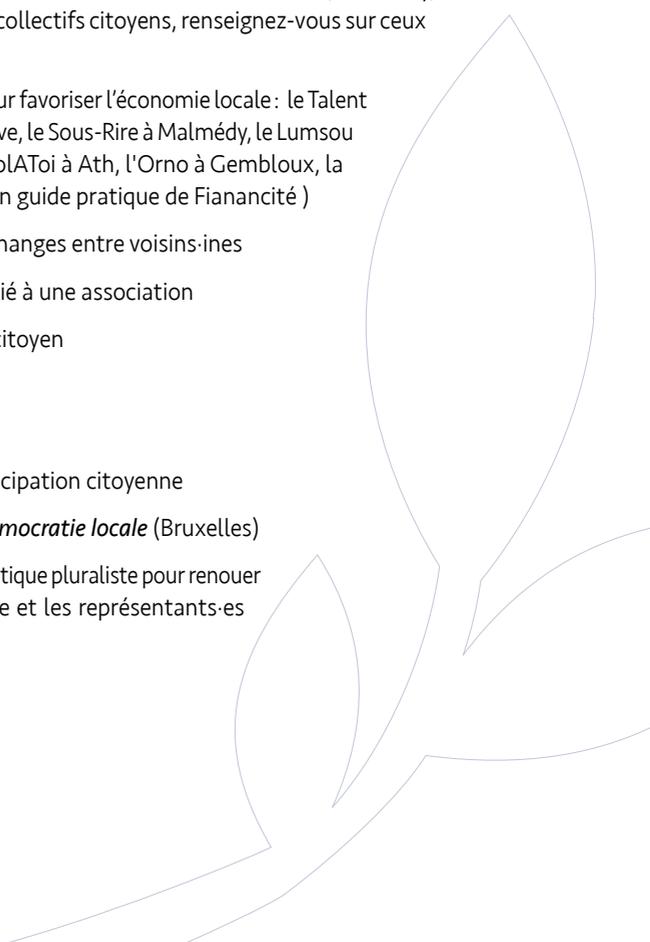
### Alimentation et consommation durable

---

- ▶ GAC (groupes d'achats communs)
- ▶ SEL (systèmes d'échanges locaux)
- ▶ *Repairs cafés*
- ▶ Les donneries, magasins de seconde main, ...
- ▶ Disco Soupe (contre le gaspillage alimentaire)
- ▶ *Manuel à l'usage des initiatives citoyennes* dans des contextes divers par le Réseau des consommateurs responsables

## Participation citoyenne

---

- Changeons demain, une initiative des communes de Stavelot, Malmédy, etc.  
Il existe beaucoup d'autres collectifs citoyens, renseignez-vous sur ceux de votre région
  - Les monnaies citoyennes pour favoriser l'économie locale: le Talent à Ottignies/Louvain-La-Neuve, le Sous-Rire à Malmédy, le Lumsou à Namur, le Ropi à Mons, SolAToi à Ath, l'Orno à Gembloux, la Zinne à Bruxelles,... (avec un guide pratique de Fianancité)
  - Hoplr, une application d'échanges entre voisins-ines
  - Intégrer un groupe local relié à une association
  - Pour les jeunes : le service citoyen
  - Le parti politique Agora
  - Le Collectif citoyen
  - Citizenlab, un outil de participation citoyenne
  - *Une ville qui réinvente sa démocratie locale* (Bruxelles)
  - eChange, un mouvement politique pluraliste pour renouer le lien entre la société civile et les représentants-es politiques
- 

## Environnement

---

- ▶ Le Kit du journal indépendant Reporterre pour aider les maires et les citoyens-nes à devenir écolos
- ▶ 32 fiches techniques pour des communes plus écologiques et plus justes et autres ressources (webinaires, etc.) par le collectif pour une Transition Citoyenne
- ▶ Le mouvement Zéro Déchet en Belgique

## Plaidoyer

---

- ▶ *Le guide communal de solidarité internationale* par le CNCD 11-11-11
- ▶ Fiches pratiques plaidoyer : comment rédiger un communiqué de presse, comment interpellier son député, cartographier les acteurs, etc. par l'association VoxPublic
- ▶ Conseils pour écrire un mail l'écriture d'un email ou une lettre de plaidoyer à l'intention de responsables politiques par Greenpeace
- ▶ CIVIX, une initiative citoyenne pour mieux comprendre les politiques belge et européenne

## Entrepreneuriat social

---

- ▶ Déclic en perspectives,
- ▶ SAW-B (solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises), une fédération d'entreprises sociales et d'économie sociale
- ▶ Coopcity, centre d'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles

## Autres

---

- ▶ La chartreuse à Liège, un collectif de soutien aux sans-abri et création d'un camp pour les personnes sans-abri
- ▶ Guide Comment aider les migrants en Belgique ? avec 32 actions concrètes, par le Ciré
- ▶ ...

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages

- ▶ Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
- ▶ Cefai D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, (Bibliothèque du M.A.U.S.S.).
- ▶ Faniel J., Gobin C. et Paternotte D. (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-La-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2020, (Science politique, n°24).
- ▶ Giraud C., *Qu'est-ce que l'engagement ?*, Paris, L'Harmattan, 2011, (Logiques sociales).
- ▶ Ion J. (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université Saint-Étienne, 2001, (Sociologie : Matières à penser).
- ▶ Justice et Paix, *Les nouvelles luttes citoyennes. Mises en perspective à travers le TTIP*, 2016.
- ▶ Justice et Paix, *Trajectoire vers le Bien commun*, 2018.
- ▶ Koutroubas T. et Lits M., *Communication politique et lobbying*, Bruxelles, De Boeck, 2011, (Info & Com).
- ▶ Mathieu L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, (La Discorde, n°20).
- ▶ Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2015, (Repères).
- ▶ Popovic S., *Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit, et sans armes*, traduit de l'anglais par Françoise Bouillot, Paris, Payot & Rivages, 2017, (Petite Bibliothèque Payot).
- ▶ Sharp G., *De la dictature à la démocratie. Un cadre conceptuel pour la libération*, traduit de l'américain par Dora Atger, L'Harmattan, 2009, (La Librairie des Humanités).
- ▶ Sharp G., *The Politics of Nonviolent Action, Part 2: The Methods of Nonviolent Action*, Boston, MA: Porter Sargent, 1973.

## Articles, études et rapports

- ▶ ACODEV, *Oui au numérique en ECMS, avec un regard critique*, note interne au GT ECMS, 2018.
- ▶ BePax, *Qu'est-ce que la non-violence*, juin 2006.
- ▶ Centre 1,2,3 GO !, *La mobilisation : le moteur de l'action*.

- Conciliation Ressources, *Formation en matière de plaidoyer. Une trousse à outils*, mars 2012.
- Conseil national de la vie associative, « Nouvelles formes de l'engagement », in Agora débats/jeunesses, *L'engagement syndical et associatif des jeunes*, n°31, 2003, pp. 14-27.
- Diani M., « The concept of social movement », in *The sociological Review*, vol.40, n°1, février 1992.
- Faniel J., Gobin C. et Paternotte D., « Les mouvements sociaux en Belgique, entre pilarisisation et dépillarisation », *Les @ analyses du CRISP en ligne*, 6 décembre 2017, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).
- Fondation Roi Baudouin, *Le volontariat en Belgique*, chiffres-clés, 2015.
- Frère B. et Jacquemain M., « Quoi de neuf sous le soleil militant ? », in *Résister au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, (académique), pp. 241-256.
- Fucid, *S'engager, se mobiliser et s'organiser ! Petites histoires...grande Histoire ! Actions locales...Penser global!*, 2019.
- Ion J., Engagez-vous ! *Une injonction paradoxale*, FUCID, Namur, 2019.
- Justice et Paix, *Classe, race et genre : l'intersectionnalité dans le féminisme*, 2020.
- Ledan P. (Projects For People), *Recherche et synthèse dans le domaine des stratégies de mobilisations citoyennes des ONG sur les enjeux de solidarité internationale*, septembre 2018.
- Ogilvy Public Relations Worldwide & The Center for Social Impact Communication at Georgetown University, *Dynamics of cause engagement*, November 2011.
- Pathfinder International, *Droit au but : élaborer une stratégie de plaidoyer*, Août 2014.
- Quinoa, *Désobéir, un acte citoyen !?*, dossier pédagogique.
- Quinoa, Potentia. La puissance de l'agir collectif. Analyse d'initiatives de transition alimentaire, 2016.
- Verjus M., *La question de l'engagement: d'hier à aujourd'hui*. Essai d'une typologie, étude du CESEP, 2008.

## Sites Internet et podcasts

---

- <https://nomspeutetre.wordpress.com/>
- <https://www.cire.be>
- <https://www.integritywatch.eu/>
- <https://www.lachambre.be>
- *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, sur France Culture, émission du 29/04/2015, écoutée le 12/03/2020, <https://www.franceculture.fr/emissions/du-grain-moudre/pourquoi-se-mobilise-t>





Un grand merci à  
Agathe Smyth,  
Claire Mathot,  
Géraldine Duquenne,  
Pauline Laigneaux,  
Timur Uluç  
et Yvonne Clément  
pour leur précieuse relecture.

## ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS :

- **Devenir volontaire**

Afrique Centrale, Low Tech,  
rédaction du magazine Pour  
Parler de Paix... Devenez  
volontaire chez Justice et Paix.

- **Faire un don**

Votre générosité est précieuse, soutenez-nous de  
manière régulière ou ponctuelle. Pour tout don  
d'au moins 40€, vous bénéficiez d'une réduction  
d'impôt s'élevant à 45% du montant versé.

 @justiceetpaix

 facebook.com/justicepaix

 @Justice\_et\_Paix



Le monde dans lequel nous vivons suscite beaucoup d'interrogations et même d'indignation. Pourtant, lorsque l'envie nous prend d'agir pour changer les choses, il n'est pas rare que cela génère un sentiment d'impuissance, un certain fatalisme. Les multiples crises actuelles (sociale, environnementale, etc.) conduisent à de nombreuses incertitudes pour l'avenir et peuvent provoquer des réactions partagées, entre révolte et paralysie.

*Pourquoi ou pour quoi se mobilise-t-on ?* Prétendre pouvoir répondre à cette problématique semble totalement utopique tant le champ des possibilités est immense. Cette étude propose des pistes de réflexion sur le contexte actuel des mobilisations et mouvements sociaux en Belgique, ainsi que sur les moyens d'action et l'engagement citoyen. Elle s'intéresse également à un moyen d'action peu connu du grand public mais accessible à toutes et tous : le plaidoyer citoyen.

Chaque époque et chaque société connaissent leur lot de mobilisations. En 2020, nous avons pu assister à un foisonnement d'actions... Est-ce une nouvelle tendance ? Que signifie aujourd'hui le verbe « s'engager » ? Quelles sont les raisons qui poussent les gens à se mobiliser dans des actions collectives ? Quelles sont les caractéristiques des mobilisations et de l'engagement en 2020 ? Il n'existe pas une unique manière de s'engager ou d'accéder à un modèle de société auquel on aspire. L'objectif de cette étude est d'éveiller les consciences afin de générer l'inspiration et susciter l'envie chez chaque personne qui désire s'engager à son niveau. Elle permet de mieux comprendre l'engagement à l'échelle citoyenne ainsi que les enjeux de la convergence des différentes luttes présentes dans notre société.

---

Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre 208 - B-1040 Bruxelles - Belgique  
N° d'entreprise (BCE) : 0418.399.305

E-mail : [info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

Editeur responsable : Timur Uluc • Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208 • B-1040 Etterbeek - Belgique • Design : [www.agf-bxl.be](http://www.agf-bxl.be)